

BULLETIN *municipal*

SAINT-MARTIN *sur Oust*



20
21



BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL 2021
Directeur de la publication :
Marion LE POGAM
Rédaction :
Commission Communication
et Relations Publiques
Mise en page et impression :
RIM Imprimerie
Tirage : 900 ex



Que dire sur l'année écoulée...

2020 Une année très particulière !

Une année électorale : en début d'année une nouvelle équipe qui se prépare progressivement sur un fond de pandémie qui démarre à l'autre bout du monde.

Des élections qui se déroulent dans une ambiance « aseptisée » : gel, masque et distanciation.

Puis le 1^{er} confinement.

Du jamais vu : l'activité économique s'est arrêtée pendant 2 mois. L'ancienne équipe municipale gère les urgences, la nouvelle équipe attend car elle est confinée !

Le 26 mai, la nouvelle équipe est en place.

Mais la situation est toujours compliquée car le Virus est toujours là et nous ne pouvons pas faire comme s'il n'existait plus : l'activité ne peut pas reprendre comme « avant » :

- ✓ Les salles ne sont plus disponibles
- ✓ Un sentiment de crainte et de mécontentement se fait ressentir
- ✓ Les rassemblements doivent être limités : toutes les fêtes qui sont au cœur de la vie de la commune sont annulées.

Le masque est devenu un accessoire de mode indispensable et le respect des gestes barrières une habitude.

Mais malgré ce contexte très étrange, la commune a montré son attractivité puisque nous avons eu l'opportunité d'installer une Ostéopathe et un Masseur Kinésithérapeute sur la fin d'année.

C'est une chance pour la commune et l'ensemble de ses habitants : ils viennent renforcer l'offre de santé, et nous aider à faire venir un ou deux médecins sur notre territoire.

Ce dossier démarré par l'équipe précédente est toujours en cours et nous travaillons ardemment pour envoyer notre offre via tous les moyens à notre disposition (réseaux sociaux et professionnels).

Des projets anciens et nouveaux qui ont été concrétisés ou démarrés :

- ✓ la réalisation de la passerelle de la Née
- ✓ La mise à disposition de l'ancien local technique à quelques associations de la commune
- ✓ La fin des « tickets de cantine » : un soulagement pour les parents d'élèves
- ✓ La réhabilitation de l'ancienne agence postale en cours

Et de nouveaux arrivants sur la commune : bienvenue à tous ! Il fait bon vivre à Saint Martin !

Également l'Hôtel du Guélin qui va reprendre vie et sans doute contribuer à améliorer notre attractivité : des échanges très intéressants avec le nouveau propriétaire et nos associations martinaises : de beaux projets à mettre en place.

La tempête Alex qui est passée dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre : un baptême du feu pour nous, et surtout un grand élan de solidarité des équipes, municipale et technique et des Martinais.

Toutes ces informations, citées comme une liste à la Prévert, vous les retrouverez plus en détail dans ce bulletin.

Notre ambition est de vous envoyer une lettre d'info trimestrielle pour vous donner plus rapidement l'actualité de la commune : n'hésitez pas à contacter les élus si vous souhaitez faire partager des informations utiles pour tous.

Bonne lecture !

L'équipe Municipale se joint à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021, et surtout, prenez soin de vous et des autres.

Marion LE POGAM
Maire

LE CONSEIL municipal

Après un premier tour des élections municipales le 15 mars 2020 fortement marqué par la crise du Coronavirus, le conseil municipal a finalement pu être installé le mardi 26 mai 2020. Lors de cette séance, Marion Le Pogam a été élue maire et 4 adjoints ont été désignés.



LA PRESSE EN A PARLÉ



MARION LE POGAM
Maire



ANDRÉ BOUDART

✓ **Délégations :**

Commission Voirie Communale, Bâtiments Communaux, Développement et Urbanisme, Commission Risques Majeurs et Sécurité.



ANNIE-NOËLLE BURBAN

✓ **Délégations :**

Commission Finances / Affaires Sociales >> Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



BERTRAND HELLEU

✓ **Délégations :**

Commission Tourisme, Commission Sports et Culture, Commission Affaires Scolaires (École et Restaurant Scolaire).



KATHY LEBRETON

✓ **Délégations :**

Commission Environnement, Qualité de Vie, Jeunesse, Commission Affaires Scolaires (École et Restaurant Scolaire), Commission Information, Communication et Relations Publiques.

QUEL EST LE RÔLE du maire

EXÉCUTIF DE LA COMMUNE	AGENT DE L'ÉTAT
<ul style="list-style-type: none"> Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal. Il est le chef de l'administration communale. Il est chargé des pouvoirs de police. Il prend des arrêtés municipaux. Il représente la commune en justice. 	<ul style="list-style-type: none"> Il est officier de l'état civil. Il est officier de police judiciaire. Il organise les élections (bureaux de vote, etc.). Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales. Il est chargé du recensement citoyen. Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune.

QUEL EST LE RÔLE du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE + ÉLUS MUNICIPAUX

Assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les conseillers municipaux sont élus tous les 6 ans au suffrage universel.

<p>VOTE</p> <p>BUDGET COMMUNAL</p> <p>APPROUVE</p>	<p>CRÉE</p> <p>SUPPRIME</p> <p>SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX</p>
<p>FAVORISE</p> <p>LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>COMMERCES</p> <p>L'ACTION SOCIALE</p> <p>CRÈCHES PERSONNES ÂGÉES</p>	<p>GÈRE LE PATRIMOINE COMMUNAL</p> <p>PLU</p> <p>VOIRIE</p> <p>ÉCOLES</p>

DÉCIDE L'AIDE AUX ASSOCIATIONS

Les commissions MUNICIPALES

Lors de la séance du conseil municipal du 17 juin, les élus ont constitué les commissions communales. Ces commissions ont pour mission d'échanger, réfléchir, débattre sur les dossiers et projets relatifs à leur domaine d'action, avant de passer en délibération auprès du conseil. (Absent Michel CHRISTOPHE).



**HERVÉ
BURBAN**



**ARNAUD
COUÉ**



**KARINE
CRETE**



**JACQUES
DESIGNE**



**MICHÈLE
LE COMMANDOUX**



**JACQUELINE
MADOUASSE**



**DOMINIQUE
MARMAND**



**YANNICK
SENE**



**BERNARD
WIMART**

Commission FINANCES

Présidente de droit : Marion LE POGAM
Adjointe Déléguée : Annie-Noëlle BURBAN
Conseillers Membres :
Michel CHRISTOPHE, Arnaud COUE,
Karine CRETE, Jacques DESIGNE

Commission TOURISME

Présidente de droit : Marion LE POGAM
Adjointe Déléguée : Bertrand HELLEU
Conseillers Membres :
Annie-Noëlle BURBAN, Kathy LEBRETON,
Dominique MARMAND, Bernard WIMART

Commission SPORTS ET CULTURE

Présidente de droit : Marion LE POGAM
Adjoint Délégué : Bertrand HELLEU
Conseillers Membres : Kathy LEBRETON,
Karine CRETE, Jacques DESIGNE,
Michèle LECOMMANDOUX, Dominique
MARMAND, Bernard WIMART

Commission ENVIRONNEMENT, QUALITE DE VIE, JEUNESSE

Présidente de droit : Marion LE POGAM
Adjoint Délégué : Bertrand HELLEU
Conseillers Membres :
Annie-Noëlle BURBAN, Kathy LEBRETON,
Dominique MARMAND, Bernard WIMART

Commission AFFAIRES SCOLAIRES (école et Restaurant Scolaire)

Présidente de droit : Marion LE POGAM
Adjoint.e.s Délégué.e.s : Kathy LEBRETON
Bertrand HELLEU
Conseillers Membres :
Annie-Noëlle BURBAN, Arnaud COUE,
Karine CRETE

Commission VOIRIE COMMUNALE, BATIMENTS COMMUNAUX, DEVELOPPEMENT ET URBANISME

Présidente de droit : Marion LE POGAM
Adjoint Délégué : André BOUDART
Conseillers Membres : Hervé BURBAN,
Michel CHRISTOPHE, Karine CRETE,
Jacques DESIGNE, Yannick SENE,
Bernard WIMART

Commission RISQUES MAJEURS ET SECURITE

Présidente de droit : Marion LE POGAM
Adjoint Délégué : André BOUDART
Conseillers Membres : Hervé BURBAN,
Arnaud COUE, Karine CRETE,
Jacques DESIGNE, Jacqueline MADOUASSE

Commission INFORMATION, COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Présidente de droit : Marion LE POGAM
Adjointe Déléguée : Kathy LEBRETON
Conseillers Membres :
Annie-Noëlle BURBAN, Jacques DESIGNE,
Jacqueline MADOUASSE,
Dominique MARMAND,
Michèle LECOMMANDOUX

AFFAIRES SOCIALES >> Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Présidente de droit : Marion LE POGAM
Adjointe Déléguée : Annie-Noëlle BURBAN
Conseillers Membres :
Michèle LECOMMANDOUX,
Jacqueline MADOUASSE,
Dominique MARMAND, Yannick SENE,
Bernard WIMART
Membres extérieurs au Conseil :
Jean-Luc MADOUASSE, Danièle BOUETEL,
Marie-Odile COUE, Marcel NOBLET,
Christiane BURBAN, Marie-Jo BLANDIN

LES INSTANCES INTERCOMMUNALES

Oust à Brocéliande Communauté

Membre de l'Oust à Brocéliande Communauté, la commune est représentée au sein du conseil communautaire par un conseiller communautaire, André BOUDART. Comme la commune, le conseil communautaire a créé un certain nombre de commissions thématiques. Les conseillers municipaux ont la possibilité d'y siéger.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE et Commission APPELS D'OFFRES

André BOUDART,
Conseiller Communautaire

Commission FINANCES - MUTUALISATION ET PROXIMITÉ - PATRIMOINE

André BOUDART, Titulaire
Marion LE POGAM, Suppléante

Commission CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Marion LE POGAM, Titulaire
Karine CRETE, Suppléante

Commission DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (Tourisme, Développement économique, Commerce de proximité)

Bertrand HELLEU, Titulaire
Bernard WIMART, Suppléant

Commission ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE (Services culturels, mobilité et aménagement numérique)

Kathy LEBRETON, Titulaire
Michèle LE COMMANDOUX,
Suppléante

Commission ENVIRONNEMENT (PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial - Services déchets - SPANC)

Annie-Noëlle BURBAN, Titulaire
Jacques DÉSIGNÉ, Suppléant

Commission AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (Habitat et urbanisme)

Bertrand HELLEU, Titulaire
Bernard WIMART, Suppléant

Commission SERVICES AUX FAMILLES (Enfance, Jeunesse / Seniors)

Annie-Noëlle BURBAN, Titulaire
Kathy LEBRETON, Suppléante

Commission COHÉSION SOCIALE (Emploi, Insertion, social)

Kathy LEBRETON, Titulaire
Annie-Noëlle BURBAN, Suppléant

LES DÉLÉGATIONS OBLIGATOIRES

auprès d'organismes extérieurs

Outre les instances intercommunales, la commune doit être représentée auprès d'un certain nombre d'organismes soit qu'elle en est membre de droit, soit qu'elle en est adhérente.

Syndicat Eau du Morbihan

André BOUDART, Bertrand HELLEU

Morbihan Energies

Bertrand HELLEU, Arnaud COUE

Mission Locale du Pays de Redon

Kathy LEBRETON

CAUE 56

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement du Morbihan)

Karine CRETE

CNAS

(Centre National d'Actions Sociales)
Dominique MARMAND

FDGDON 56

Michel CHRISTOPHE

SMAGSNBVO

(Syndicat Mixte d'Aménagement
du Grand Site Naturel
de la Basse Vallée de l'Oust)

Bertrand HELLEU

Bernard WIMART

Référent Sécurité Routière

Bertrand HELLEU,

Bernard WIMART

Correspondant Défense

Bertrand HELLEU



QUELQUES MOTS DE *Jean-Luc Madouasse...*

Pour le 1^{er} bulletin municipal de la nouvelle équipe, nous avons souhaité faire un **petit clin d'œil à Jean-Luc MADOUASSE, pour les 25 années passées au service de la commune** dont 3 mandats de Maire (2001-2020).

Lorsqu'on lui demande de **dresser un « bilan »**, il en ressort un bon nombre de projets structurants, souvent mis en place en saisissant de belles opportunités... citons par exemple (car la liste serait trop longue) : les lotissements du Val d'Oust et du Domaine des forges, la création de la lagune, la construction du cabinet médical, la rénovation de la Mairie et la création du domicile Partagé... mais il retiendra également des situations plus difficiles à gérer... : annonce d'une mauvaise nouvelle à la famille, manifestations, expropriations, appels téléphoniques intempestifs à 6h du matin... et autres divergences ou contrariétés qui « font partie du Job », selon ses mots. Son plus grand regret restera de n'être pas parvenu à installer un médecin malgré toutes les démarches engagées... mais la nouvelle équipe prend le relais en espérant y parvenir...

Pour conclure, nous lui avons demandé **son meilleur souvenir**, c'est encore avec beaucoup d'émotion qu'il nous dit avoir eu la chance de célébrer des « doubles Noces d'or », et pas des moindres puisqu'il s'agissait de ses propres parents et de sa tante et son oncle, qui avaient reformulé leurs vœux de mariage le même jour, comme ils l'avaient déjà fait, 50 ans + tôt !



LA PRESSE
EN A PARLÉ

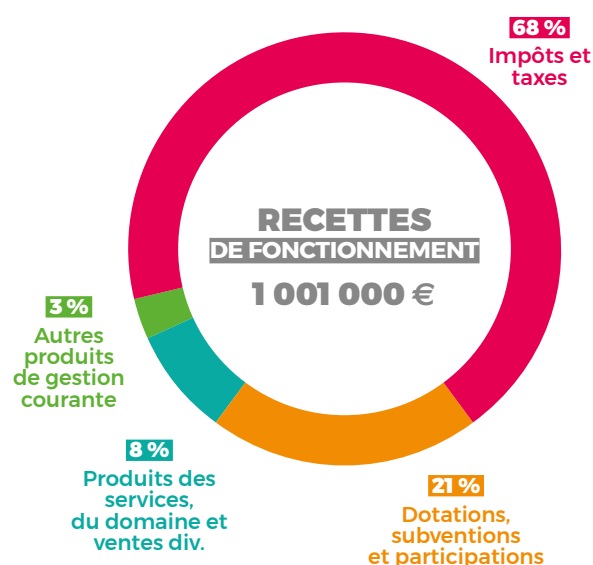
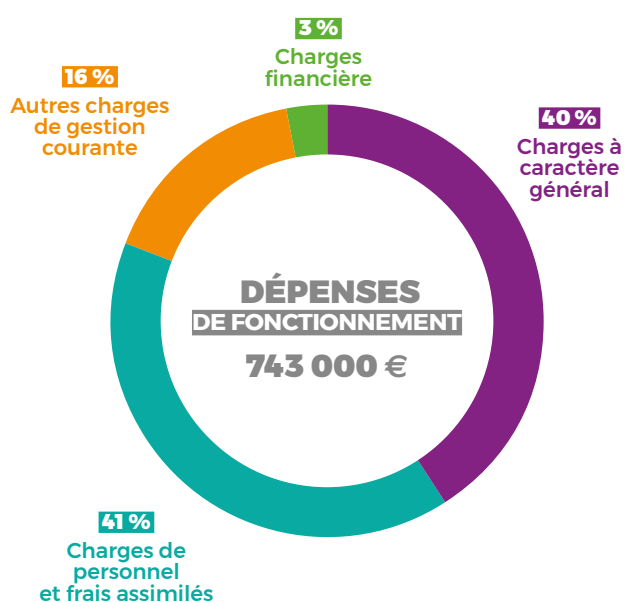


Budget 2020

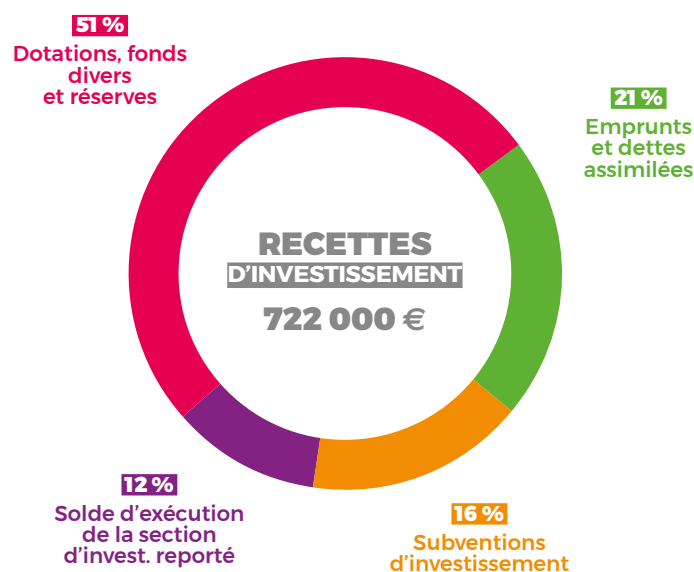
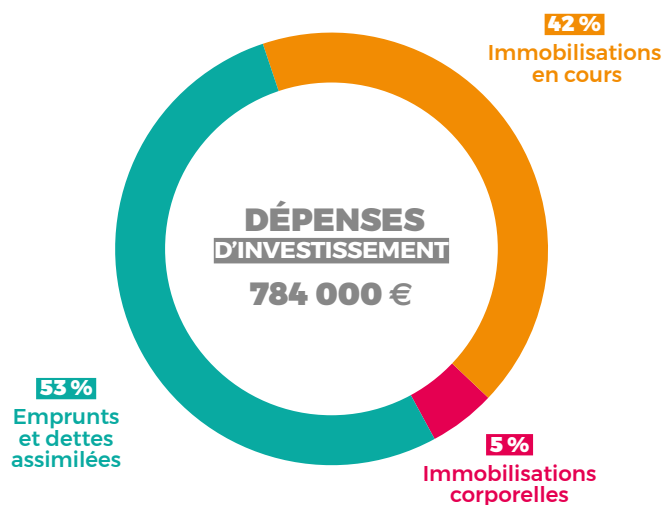
Le budget 2020 devrait permettre de dégager un excédent de fonctionnement (la différence entre les recettes et les dépenses) d'un montant d'environ 265 000 €.

Indicateur important de la santé financière d'une commune, l'excédent de fonctionnement permet notamment de mesurer la capacité d'une collectivité à financer ses investissements (routes, gros travaux, constructions...) sans avoir recours à l'emprunt. Ce montant est en baisse par rapport à 2019, où il s'était établi à 323 000 €. Cette différence s'explique par deux facteurs : la présence d'une recette exceptionnelle de 40 000 € en 2019, et la diminution de certaines recettes dues à la crise sanitaire en 2020.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS *du conseil municipal*

Le code général des collectivités territoriales dispose que « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune » (article L2121-29). Même si certaines de ses compétences peuvent être déléguées au maire (voir la délibération n°2020-31 par exemple), les décisions importantes sont systématiquement étudiées par l'ensemble des conseillers municipaux.

En 2020, 86 délibérations ont été adoptées par le conseil municipal. C'est légèrement plus qu'en 2019, où 75 délibérations avaient été adoptées, mais un tout petit peu moins qu'en 2018, avec 88 délibérations.

Parmi les délibérations de 2020, 15 concernent des questions budgétaires ou financières. 8 concernent les relations de la commune avec les organismes auxquelles elle appartient, de l'Oust à Brocéliande communauté, Centre de gestion de

la fonction publique du Morbihan ou Morbihan Energies. 9 concernent les écoles et notamment la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles publiques alentours. Enfin, année de renouvellement du conseil municipal oblige, 16 délibérations sont consacrées au fonctionnement du conseil, allant de l'élection du maire à l'adoption d'un règlement intérieur en passant par les différentes désignations au sein des organismes extérieurs.

L'ensemble des délibérations est accessible sur le site internet de la commune.



DATE CM	OBJET DÉLIBÉRATION
29/01/2020	De l'Oust à Brocéliande communauté - Mise en place d'un système d'information géographique (SIG) mutualisé
29/01/2020	Avis sur la révision allégée du PLU de la commune de Peillac
29/01/2020	Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (PAYFIPTIPI)
29/01/2020	Centre de gestion - Contrat groupe d'assurance des risques statutaires
29/01/2020	Contrats d'assurance avec la société Groupama
29/01/2020	Projet de construction de logements sociaux - Hameau du Val d'Oust
29/01/2020	Chapelle Saint-Mathurin - Restauration des statues
29/01/2020	Aménagement des locaux des services techniques - Autorisations de dépenses
29/01/2020	Location du logement de la maison médicale
04/03/2020	Comptes de gestion 2019 (budget principal et budgets annexes)
04/03/2020	Compte administratif 2019
04/03/2020	Affectation des résultats du compte administratif 2019
04/03/2020	Budget primitif 2020
04/03/2020	Service assainissement - Compte administratif 2019
04/03/2020	Service assainissement - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 et budget 2020
04/03/2020	Lotissement "Le Domaine des Forges" - Compte administratif 2019
04/03/2020	Lotissement "Le Domaine des Forges" - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 et budget 2020
04/03/2020	Lotissement "Le Val d'Oust" - Compte administratif 2019
04/03/2020	Lotissement "Le Val d'Oust" - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 et budget 2020
04/03/2020	Subventions et participations 2020
04/03/2020	Convention école privée Saint-Joseph
04/03/2020	Contrat de vérification de la protection contre la foudre
04/03/2020	Location du logement 3, place de la motte - Modification du preneur
04/03/2020	Maison médicale - Modification du bail avec Docteur Dominique Garel
04/03/2020	Maison médicale - Modification du bail avec Monsieur Jean-François Cadet et Madame Emeline Cadet-Guinel
26/05/2020	Installation des conseillers municipaux
26/05/2020	Élection du Maire
26/05/2020	Détermination du nombre d'adjoints
26/05/2020	Élection des adjoints
26/05/2020	Lecture de la charte de l' élu local
26/05/2020	Délégations du Conseil Municipal au Maire
17/06/2020	Indemnités du Maire et des adjoints
17/06/2020	Commissions municipales
17/06/2020	Désignations dans les organismes de regroupements et associations
17/06/2020	Programme de voirie 2020 - Demande de subvention auprès du CD56
17/06/2020	Avenant au contrat d'assurance avec la société Groupama
17/06/2020	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Malestroit - Année scolaire 2019 - Solde

17/06/2020	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Malestroit - Année scolaire 2020 - 1 ^{er} acompte
17/06/2020	Morbihan Energie - Convention de financement et de réalisation extension des réseaux éclairage
17/06/2020	Centre de gestion - avenant à la convention cadre d'accès aux services facultatifs proposés par le centre de gestion du Morbihan
17/06/2020	Lotissement "Le domaine des Forges" - cession de la parcelle cadastrée section ZO n° 699 - lot n° 17
09/07/2020	Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)
09/07/2020	Désignation des membres du centre communal d'action sociale
09/07/2020	Eglise - Contrat de maintenance avec la société Bodet Campanaire
09/07/2020	Restauration collective - Avenant n° 2 a la convention de restauration avec la société Convivio
09/07/2020	Restauration scolaire - Mise en place d'un tarif différencié
09/07/2020	Restauration scolaire - Adoption du règlement intérieur
09/07/2020	Programme de voirie 2020 - Attribution des marchés
15/09/2020	Enquête publique relative aux travaux de sécurisation du barrage du lac au duc - Avis de la commune
15/09/2020	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de la Gacilly - Année scolaire 2019-2020
15/09/2020	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Malestroit - Année scolaire 2020 - 2 ^{ème} acompte
15/09/2020	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école spécialisée de l'école Saint-Jugon de La Gacilly - Année scolaire
15/09/2020	Indemnités diverses
15/09/2020	Ploërmel communauté - règlement de fonctionnement du service d'instruction
15/09/2020	Suppression de la régie cantine
15/09/2020	De l'Oust à Brocéliande Communauté - participation au fonds d'intervention local aux entreprises
15/09/2020	De l'Oust à Brocéliande Communauté - désignations à la commission locale d'évaluation des charges transférées
15/09/2020	Désaffectation et aliénation de chemins ruraux après enquête publique
15/09/2020	Désignations au syndicat mixte d'aménagement du grand site naturel de la basse vallée de l'Oust
07/10/2020	Admissions en non-valeur
07/10/2020	Morbihan Energie - présentation du rapport d'activité 2019
07/10/2020	Lotissement « Le Domaine des Forges » - cession de la parcelle cadastrée section ZO n°688 - Lot n°6
07/10/2020	Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
07/10/2020	Fourrière communale - Marché de prestation de services avec la société SACPA
07/10/2020	Valorisation du Canal de Nantes à Brest et des voies vertes - Renforcer et développer l'attractivité du territoire par l'accueil des clientèles itinérantes
12/11/2020	Assainissement collectif - prix de la surtaxe due à la collectivité - année 2021
12/11/2020	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Peillac - Année scolaire 2019-2020
12/11/2020	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Malestroit - Année scolaire 2020 - 3 ^{ème} acompte
12/11/2020	Location au sein de la maison médicale - Madame Vanessa Malichecq
12/11/2020	Location au sein de la maison médicale - Madame Caroline Kerbrat
12/11/2020	Location de la salle Brocéliande - Monsieur Clément Crunelle
12/11/2020	Convention de mise à disposition de locaux communaux à une association
12/11/2020	Prime de fin d'année au personnel communal
12/11/2020	Arbre de Noël des enfants du personnel communal
12/11/2020	Convention de mise à disposition de personnel entre la commune et l'OGEC de l'école Saint-Joseph de Saint-Martin-sur-Oust
12/11/2020	Convention de prise en charge et de gestion de colonies de chats libres
16/12/2020	Règlement intérieur du conseil municipal
16/12/2020	Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
16/12/2020	Commissions municipales - modification de la composition de la commission information, communication et relations publiques
16/12/2020	Département 56 - convention définissant les missions du SATESE et de l'ODA
16/12/2020	Rénovation de l'ancienne agence postale communale - demande de subventions
16/12/2020	Centre de gestion - convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive
16/12/2020	Budget général - Décision modificative n°1
16/12/2020	Ligne de trésorerie
16/12/2020	Vente de pierres
16/12/2020	Tarifs des services municipaux - Année 2021

VOIRIE-BÂTIMENTS COMMUNAUX-PATRIMOINE URBANISME

Voirie 2020

Comme les années précédentes, la commune procède à l'entretien des voiries communales.

Cet entretien se divise entre le point-à-temps automatique et le dérasement d'accotement et le curage de fossé d'une part, entretiens réguliers qui servent notamment à éviter que les voies ne se dégradent, et le renouvellement de couches de roulement d'autres part, intervention plus lourde et les plus coûteuse lorsque la structure de la chaussée est trop dégradée.

Concernant le programme 2020, environ 10 km de voies ont été dérasés et curés. Le renouvellement des couches de roulement a été réalisé sur environ 3 km en campagne, auquel il faut ajouter la finalisation de la voirie dans le lotissement du Val d'Oust.

Au total, plus de 170 000 € ont été consacrés au programme de voirie 2020 par la commune.



LES FOSSÉS

Le fossé relève du domaine communal, mais les tuyaux, buses et regards permettant l'accès aux propriétés sont à vous ! Il vous revient de les entretenir pour faciliter le bon écoulement des eaux.



De même, il vous revient de procéder à l'élagage des branches d'arbre, haies et autre végétation aux abords des voies et chemins communaux, au droit de votre propriété et sur une hauteur de 4,5 à 5m. Cet élagage permet à la fois de rendre plus aisée la circulation du matériel agricole, cars et camions, mais aussi et surtout de faciliter le séchage des routes, garantie de leur longévité !

PROFESSIONNELS *de santé*

Des travaux ont été réalisés en 2020 (et d'autres le seront en 2021) , pour accueillir 3 nouveaux professionnels de santé. Nous continuerons à travailler sur l'attractivité de notre commune, notamment dans l'objectif de développer notre offre de santé.

Caroline KERBRAT, ostéopathe, Clément CRUNELLE et Léa LAPIERRE, kinésithérapeutes, sont arrivés sur la commune depuis quelques semaines. Les kinés sont installés dans la salle communale rue de Brocéliande, entre les anciens ateliers techniques et l'école privée Saint-Joseph. Inoccupée depuis que de l'Oust à Brocéliande a arrêté son service de Bébé Bus sur la commune, la municipalité était à la recherche d'une nouvelle fonction pour la salle Brocéliande. Afin de pouvoir accueillir ces nouveaux praticiens, des travaux d'aménagements d'un montant total de 10 000 € ont été nécessaires (cloisons, peinture, électricité).

Quant à Caroline KERBRAT, elle sera dans un premier temps et provisoirement installée au sein de la maison médicale.

Le souhait de la commune est de pouvoir à terme l'accueillir au sein des locaux de l'ex-agence postale communale, situés place de la Motte en face de la mairie. Aujourd'hui vétuste, ce bâtiment communal composé au rez-de-chaussée des locaux de l'ancienne APC, au premier étage d'un petit appartement et de combles aménageables au second va connaître un réaménagement en profondeur.

En lien avec Christelle HEDAN, architecte installée aux Fougerêts, deux espaces indépendants sont projetés. En rez-de-chaussée, un local aménageable pour une profession libérale, aux 1^{er} et 2^{ème} étage un appartement avec une entrée indépendante du local situé au rez-de-chaussée.



LA PASSERELLE de la Née

Les travaux de réhabilitation de la passerelle de la Née, initialement prévus l'hiver dernier, sont enfin terminés !

De surcroît, en raison de la fragilisation de la structure, celle-ci a dû être fermée de longs mois au cours de l'année 2020. Les passants, martinais comme d'ailleurs, ont retrouvé depuis début décembre cet équipement tant apprécié. Pour rappel, la nouvelle passerelle a été montée à l'endroit exact où se trouvait l'ancienne. Le platelage n'est plus en bois, ce qui nécessitait des interventions régulières, mais un caillebotis électroforé, bien moins soumis aux aléas du climat et à l'humidité. Pour ces travaux, réalisés par l'entreprise ICD MÉTAL installée aux Fougerêts, la commune a obtenu une aide de la Région Bretagne de 41 865 €, une aide du Département du Morbihan de 27 328,50 €. Son investissement « en propre » s'élève à 40 000 €.



Avant démontage



Démontage total



Pendant démontage



Nouvelle passerelle



LA PRESSE EN A PARLÉ



AVIS aux riverains DU CANAL DE NANTES À BREST

Les intempéries, tempêtes, inondations successives engendrent ce qu'on appelle des embâcles naturels, c'est à dire des amas de branches, d'arbres, de bois flottés, etc... qui restent bloqués au niveau des ponts ou pour le cas du Barrage de La Née, au niveau de la passerelle.

Cela nécessite l'intervention d'une équipe spécialisée de la Direction des Voies Navigables. Pour information, en février 2020, ils avaient trouvé par exemple : une barque, un roudballer et plusieurs peupliers (suite d'un abattage).

Nous invitons donc les propriétaires de terrains jouxtant le canal, à nettoyer les abords et couper les arbres ou les branches qui risquent de casser et partir à la dérive.



CHAPELLE *Saint-Mathurin*

La chapelle Saint-Mathurin est, au contraire de la chapelle Saint-Léonard, une propriété communale.

Une première opération de restauration de ses statues a été engagée en 2008-2009. La commune a engagé en 2020 une nouvelle opération de restauration de 3 statues : une Vierge à l'Enfant, un Saint-Yves et un Saint anonyme. Confiée à l'Atelier Coréum pour un montant total de 4 600 € HT, les travaux sont financés par une subvention du Département à hauteur de 50%, de l'État à hauteur de 20%. Les 30% restants feront l'objet d'une participation de l'Association des Amis de la Chapelle de Saint-Mathurin, de sorte que le reste à charge de la commune dans cette opération est égal à 0.

TRAVAUX *communaux*

Autre programme de travaux qui a connu quelques délais indépendants de notre volonté, les WC publics ont fait peau neuve depuis janvier 2021.

La réalisation des plans et de l'appel d'offres a été confié à Angélique FERAILLE (AF Création), maître d'œuvre installée sur la commune. Les travaux ont été réalisés par les entreprises BIDOIS pour la démolition, le carrelage et la faïence, MEROUSE pour la plomberie, DORE TECHNIBOIS pour les menuiseries et les aménagements intérieurs, RIVAL pour l'électricité et COULEURS MATIÈRES pour la peinture. D'un montant total de 22 000 €, la commune a bénéficié d'une aide du Département du Morbihan de 10 000 €.

MISE À DISPOSITION DES *anciens ateliers techniques*

Suite au déménagement des services techniques au sein de leurs nouveaux locaux situés rue de la Née, les désormais ex-ateliers techniques ont vite trouvé une nouvelle destination.



Plusieurs associations ont fait part à la commune de leur souhait de bénéficier de la mise à disposition de locaux ou de la rationalisation de locaux déjà mis à disposition pour faciliter leurs activités.

Grâce à des aménagements effectués par les bénévoles des associations eux-mêmes, avec des matériaux achetés par la mairie, 4 espaces ont pu être aménagés. Deux espaces fermés tout d'abord, avec un laboratoire à destination de l'association communale de chasse agréée et un local à destination de l'association de pêche AAPPMA, deux espaces sans démarcation pour plus de facilités de rangement ensuite, répartis entre l'Étoile (location de tables et de bancs) et l'association des arts et vieux métiers.

RISQUES MAJEURS ET SÉCURITÉ

TEMPÊTE *Alex*

Les photos parlent d'elles mêmes : beaucoup d'arbres sur les routes, quelques tôles envolées des hangars qui ont souffert, beaucoup de lignes de coupées mais heureusement pas de victimes.



Nous étions sur le pont dès 6h30 pour constater l'ampleur des dégâts. Mais avec l'aide gracieuse de l'Entreprise CRÉTÉ avec son personnel et son matériel en appui des services techniques, les routes principales ont été dégagées dans la journée. Merci à tous.

Merci également à tous les Martinais qui ont montré à leur façon la force de la solidarité lors de moment compliqué.

La cellule de crise mise en place par ENEDIS a permis de rétablir le courant à 19 h dans le bourg vendredi soir et vers 13h pour quelques hameaux éloignés.

Bravo à eux !

Urbanisme 2020

22%
Déclarations préalables (ravalement, extension, abattage d'arbres...)

20%
Clôtures

18%
Abri de jardin et carport

18%
Permis de construire (extension, hangar...)

18%
Changement / modification des ouvertures

6%
Constructions maisons neuves



Lotissement «Le Domaine des Forges»



ENFANCE, JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole SAINT-JOSEPH

C'est une année bien particulière que nous avons démarré, la Covid est passé par là et nous devons nous fier à un protocole sanitaire quelque peu cloisonnant. Bien que nous ne puissions pas partager beaucoup de moments tous ensemble, nous essayons tout de même de mettre en place différents projets pour éveiller les enfants et retrouver un semblant de vie normale.



Cette année, nous avons à cœur de poursuivre notre projet sur la réduction des déchets. Pour cela, nous avons modifié nos habitudes en changeant nos colles, en recyclant davantage nos papiers, en réalisant des « Tawashi » pour effacer nos ardoises. Toutes ces petites actions visent à ancrer des habitudes de vie dès le plus jeune âge. Afin de prolonger notre projet, nous avons aussi choisi d'élargir nos actions en réfléchissant à notre consommation alimentaire. Notre 1^{ère} étape a eu lieu lors de la semaine du goût au mois d'octobre. Lors de cette semaine, nous avons appris à consommer de manière équilibrée et à mieux connaître les produits du jardin. Les plus jeunes sont allés visiter la boulangerie et ont confectionnés des brioches et petits pains. Par la suite, les enfants seront amenés à réfléchir d'où proviennent les aliments que nous mangeons, et à quelle saison ils peuvent être consommés chez nous. De cette manière, nous tenterons de consommer les fruits et légumes de façon plus raisonnée. En fin d'année, l'APEL pense pouvoir organiser une visite des fermes et producteurs de la commune pour découvrir la richesse de notre patrimoine. Pour nous aider dans ces différents projets, l'OGEC peut bénéficier de Chloé, volontaire en service civique présente à plein temps sur l'école.

Malheureusement cette année, nous ne pouvons poursuivre nos après-midis jeux avec les papis mamies,

nous ne manquerons pas de les remettre en place dès que nous en aurons la possibilité.

L'arbre de Noël a lui aussi dû être annulé. Un spectacle de fin d'année devrait pouvoir avoir lieu le 27 juin si les conditions le permettent.

Tout au long de l'année, différents projets sont menés dans les classes : séances de piscine à Malestroit de la GS au CM2, ateliers sur le thème du goût en octobre, visite de l'exposition à La Passerelle à La Gacilly, ...

Le voyage en Auvergne initialement prévu en juin dernier est reporté au mois de juin 2021, il devrait permettre aux élèves de CM1 et CM2 de visiter les volcans du Puy de Dôme, mais aussi la fabrication du St Nectaire, le site de Vulcania... Les élèves de maternelles et CE, quant à eux, devraient pouvoir partir une journée. La destination n'est toujours pas connue à ce jour.

Du côté des travaux, l'OGEC poursuit son projet d'embellissement de l'école, après avoir refait les peintures et le plafond de la classe des GS-CP, ce sont les toilettes primaires ainsi que le bureau de direction qui ont été repeints. Un grand merci à Laëticia MAUGE qui a pris de son temps pour nous aider ainsi qu'aux nombreux parents présents lors des matinées travaux.



Les inscriptions à l'école sont possibles toute l'année. Une soirée portes ouvertes devrait avoir lieu le vendredi 2 avril sous réserve de règles sanitaires allégées. Dans tous les cas, un diaporama photos vous permettant de visiter l'école virtuellement devrait bientôt voir le jour sur le site de l'établissement. En attendant, n'hésitez pas à faire un tour sur notre site, vous y découvrirez les photos des événements de l'école ainsi que des informations utiles.

LES ASSOCIATIONS DE L'ÉCOLE :

Composition du bureau de l'APEL :

Président : Sébastien RUBEAUX
Vice-présidente : Christelle BONNO
Secrétaire : Marylène BROHAN
Vice secrétaire : Karell DANILO
Trésorier : Anthony CRANO
Vice trésorier : Morgan TASTARD
Membres :
 Adrien GROUHAN, Marie LAURENT,
 Lucile ZIEMNIAK, Arnaud ROUXEL

Composition du bureau de l'OGEC :

Président : Fabrice JAUNIN
Secrétaire : Myriam MAGUER
Trésorière : Sophie LEGAL
Membres : Catherine NAEL,
 Frédéric COUE, Dorothée TASTARD,
 Christelle MABON-LEFEUVRE,
 Anthony BOURDON.



L'école St Joseph compte 85 élèves répartis en 4 classes.

- ✓ **3 TPS, 13 PS et 7 MS**
avec Corinne PIQUET et Rose ROLLO (ASEM)
- ✓ **7 GS et 13 CP**
avec Marylène GUIHO, Isabelle NAEL et Patricia MORIN (ASEM)
- ✓ **13 CE.1 et 9 CE.2**
avec Violaine MARCHAND, remplacée par Valérie SOUFFEZ
- ✓ **9 CM.1 et 12 CM.2**
avec Laëticia LECUYER et Cécile CLERC

Le bureau de la directrice est ouvert en journée le jeudi ou après 17h les autres jours.

Une garderie au sein de l'école est gérée par l'OGEC. Les horaires sont 7h30/8h45 le matin et 17h/18h30 le soir. Le tarif est de 0.35€ le ¼ d'heure.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

**2 rue des Echamps
 56200 ST MARTIN SUR OUST
 ☎ 02 99 91 57 64**

✉ eco56.stjo.st-martin-sur-oust@e-c.bzh



SITE INTERNET



QUOI DE NEUF à la cantine !

Nous vous avons fait part dans la lettre semestrielle de juillet, du changement **de système pour la réservation et la facturation des repas à la cantine**. Tout est en place depuis septembre et fonctionne très bien, chacun y trouvant son compte.



Nous avons également profité de cette rentrée 2020-2021 pour mettre en place, à la suite de retours de parents (notamment sur le bruit), **un « permis de bonne conduite »** type permis à points, pour que le moment du repas soit convivial et respectueux de chacun et pour chacun et parce que le temps de repas est un moment d'apprentissage des règles de savoir-vivre en collectivité. Ce système avait été expliqué aux parents lors des réunions de classes, et de manière plus ludique auprès des enfants. Après quelques mois, cela semble efficace... pas de suspension de permis !... Juste quelques points en moins !



Enfin, le 17 décembre, le Maire et les adjoints délégués aux affaires scolaires ont participé au repas de Noël : **un beau moment de partage avec les enfants** qui ont même entonné des chants de Noël...

TOURISME ET CULTURE

Bibliothèque COMMUNALE

Comme toutes les activités culturelles et sportives, notre médiathèque a été quelque peu perturbée par la COVID mais dès que les conditions sanitaires ont pu être organisées, nous avons rouvert.

Une bonne partie de nos adhérents ont repris leurs habitudes mais d'autres hésitent peut-être encore, mais soyez assurés que nous respectons toutes les règles sanitaires.



Sachez que votre Mairie nous a permis d'acquérir une douzaine de romans parus au printemps (disponibles depuis la réouverture) et une autre douzaine parmi les titres parus en août et septembre sans oublier les jeunes adhérents pour lesquels nous avons acheté une vingtaine d'albums. Début décembre, comme chaque semestre, nous avons procédé à l'échange de 300 volumes auprès de l'antenne de la Bibliothèque Départementale à Caro.

La médiathèque de Saint Martin est entièrement animée par des bénévoles et nous vous attendons pour la découvrir. L'adhésion est gratuite et vous offrira l'accès à tous nos volumes et périodiques ainsi que l'accès au portail de la Médiathèque Départementale où vous trouverez de nombreux magazines et des apprentissages divers.



Monique Rollo, Philippe Racouet et Jacky Giorgi.



Notre action auprès de l'école pour donner le goût de lire aux jeunes enfants est un peu perturbée mais nous cherchons des solutions pour continuer dans le respect des conditions sanitaires.

La médiathèque est ouverte le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 15h à 17h. Désormais, vous pouvez utiliser une « Boîte à livres » qui est installée près de la salle socioculturelle.

En contrat avec Book-Hémisphère, association de réinsertion pour le recyclage des livres, nous acceptons les volumes qui vous encomrent pour une nouvelle vie...

Les Commémorations DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Les Commémorations annuelles des Armistices n'ont pu se tenir en 2020, dans les conditions ordinaires. Elles ont cependant été célébrées en petit comité et dans le respect des consignes sanitaires.

Les discours préparés par la secrétaire d'État du Ministère des Armées, ont été lus par les Maires, Jean-Luc MADOUASSE pour le 8 mai et Marion LE POGAM pour le 11 novembre. Le Président des Anciens Combattants, Joseph DIGUET a ensuite pris la parole. Enfin, après la lecture des noms des soldats Morts pour la France, une minute de silence a été respectée et des gerbes de fleurs ont été déposées sur le Monument aux Morts.

« Le **devoir de mémoire** est une expression qui désigne l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte qu'un événement de ce type ne se reproduise pas ». Il est important de l'entretenir, notamment auprès des générations à venir. Nous espérons que l'an prochain, les enfants pourront participer à ces commémorations.



UNC-AFN *Saint-Martin*

La crise sanitaire que nous vivons n'a pas permis aux membres de notre section de se retrouver comme chaque année pour les commémorations patriotiques limitées à quelques personnes, ni à la journée détente ainsi qu'au voyage habituel. Elle a néanmoins sauvé le devoir de mémoire des Morts pour la France des différents conflits au pied du monument aux morts et à la levée des couleurs avec les représentants de la municipalité.

Au cours de l'année, deux de nos camarades nous ont quittés, nous leur apportons les honneurs qui

sont dus aux anciens combattants à l'occasion de leur décès et renouvelons notre meilleur souvenir à leur famille.

Il y a cent ans, le 11 novembre 1920, un soldat tombé sur le champ de bataille était inhumé à l'Arc de Triomphe, soldat inconnu représentant tous ceux qui sont morts pour défendre notre patrie « La France », les français de Métropole et d'Outre-Mer qui ont combattu sous le drapeau tricolore. Cette année 10 soldats ont été tués au Mali et 556 dans le cadre des opérations extérieures depuis 1963.

Par-delà tous les combattants, le soldat inconnu représente les familles éprouvées au prix de sacrifices souvent oubliés.

Le rôle qui nous incombe, anciens combattants et soldats de France est de transmettre le souvenir du « devoir » tiré de tous ces conflits aux jeunes générations pour qu'il ne tombe pas dans l'oubli. Agir pour barrer la route à la guerre des économies et des idéologies qui domine le monde. Sachons dépasser nos différences pour édifier la France de demain.

Joseph Diguët

Projet Itinérance : MISE EN VALEUR DES COMMUNES RIVERAINES DES CANAUX ET L'ITINÉRANCE !

Le Canal de Nantes à Brest représente un vrai atout touristique pour notre commune.

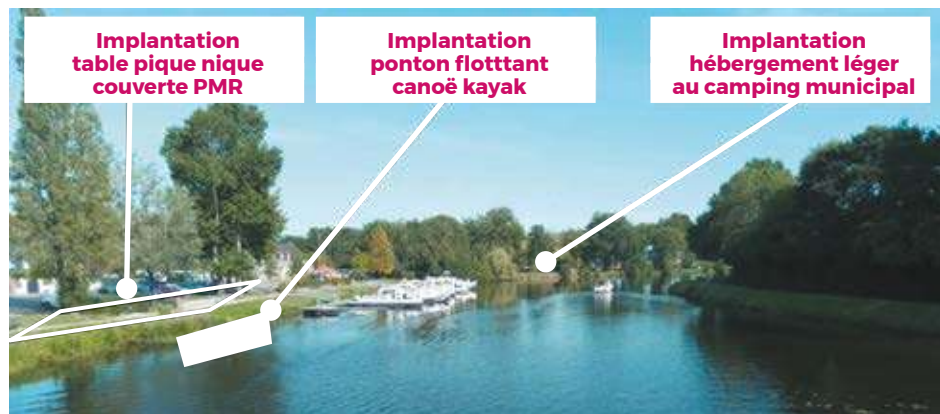
Pour accroître encore l'attractivité du quartier du Gueslin, du Camping et du Bourg, il a été validé en Conseil Municipal d'attribuer une enveloppe au Projet Itinérance.

Ce projet, porté par la Région, les Communautés de Communes de l'Oust à Brocéliande et de Ploërmel Communauté, ainsi que Destination Brocéliande, va nous permettre un certain nombre d'actions pour améliorer :

- ✓ La signalétique par la mise en place de panneaux dédiés, sur le « pont du Gueslin »
- ✓ L'hébergement des cyclotouristes et randonneurs par l'acquisition d'un hébergement léger (type cabane) qui sera implanté au sein du Camping de la Digue
- ✓ L'accueil des embarcations légères par la mise en place d'un ponton flottant spécifique
- ✓ L'accueil et le confort pour le temps de repas, par la création d'une table de pique-nique couverte, avec un accès PMR.

- ✓ Enfin, la circulation des cyclotouristes vers le bourg pour favoriser le développement des commerces, par la mise en œuvre de pistes cyclables

Le budget global de ce projet est estimé à 25 000 €, financé à 55% par la Région et l'OBC, soit un reste à charge de 11 250 € pour la commune. Par ailleurs, d'autres projets en faveur du tourisme sont en cours de réflexion, notamment la création d'une aire de stationnement pour les camping-cars.



CAMPING MUNICIPAL DE LA DIGUE : *une saison particulière mais une attractivité certaine*

Nous partageons avec vous, un bilan dressé par Antonin LE CLEZIO, qui a assuré la tenue du camping pour la saison 2020. Il nous a précisé que « ce fût une expérience agréable et enrichissante »...

Merci Antonin pour ton implication !

La crise de la COVID-19 a fortement impacté la saison 2020 :

- ✓ Ouverture tardive (26 juin au lieu de début mai habituellement), soit 2 mois en moins
- ✓ Mise en œuvre d'un protocole et de + grandes précautions exigées de la part des clients et de l'équipe
- ✓ Important recul de la fréquentation des campeurs étrangers

Néanmoins, malgré ces circonstances inhabituelles, le chiffre d'affaires mensuel est supérieur aux années précédentes (+ 25%), ce qui semble indiquer une envie de partir en vacances en camping, plus forte après le confinement.

Les campeurs ont également semblé satisfaits de l'état du camping et particulièrement des précautions prises pour lutter contre cette pandémie, leur donnant une impression de sécurité.



AFFAIRES SOCIALES - CCAS

PORTAGE DES REPAS à domicile

Le CCAS propose un portage de repas à domicile. L'inscription se fait en mairie. Les repas sont livrés par une société de restauration collective en liaison froide. Un agent municipal prépare la distribution en fonction des commandes des repas que les bénéficiaires auront choisi, entre 2 menus et en tenant compte de certains régimes (par exemple : mixés, sans sel). Une équipe de 10 bénévoles se relaye du lundi au vendredi pour livrer les repas dans la matinée au domicile des personnes.

Le coût du repas est de 6,40 euros et comprend le prix du repas et une indemnité de déplacement pour les bénévoles. Si la personne a une perte d'autonomie et peut bénéficier de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie), une aide au portage peut lui être octroyée par le conseil départemental.

Un grand merci aux bénévoles qui, plus que de livrer les repas, apportent une visite, des sourires, des échanges.



LE DOMICILE PARTAGÉ
Résidence des Courtils

Un petit coup de chapeau au personnel soignant de la résidence du Domicile Partagé «les courtils» qui grâce à leur créativité et imagination mettent à l'honneur les résidents.



La résidence a été ouverte en 2009. Elle accueille actuellement 8 résidents dont 4 de la commune et sont entourés par une équipe de 7 salariés très motivées pour assurer le bien-être et la santé de leurs pensionnaires et de ce fait rassurer les familles.

Il suffit de regarder les petites vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux (Facebook) et vous serez conquis par la joie de vivre de nos aînés.



ACTION CCAS : Une carte chocolatée pour les aînés de la commune

Notre traditionnel repas du CCAS proposé aux aînés de la commune a dû être annulé pour les raisons sanitaires que tout le monde connaît. Renoncer à tout n'était pas notre souhait.

Avec les membres du CCAS nous avons réfléchi à plusieurs pistes, et l'idée d'envoyer une carte de vœux chocolatée aux personnes de 80 ans et plus a été retenue. Ces cartes chocolatées ont été commandées via l'APEL de l'école Saint-Joseph de Saint Martin, l'occasion pour nous de donner un petit coup de pouce financier à l'école qui subit aussi la crise sanitaire avec l'annulation en 2020 de tous les projets.



Nous espérons que l'envoi de ces cartes aura apporté un peu de baume au cœur dans ce contexte très particulier où les contacts sont restreints, et nous espérons que nous pourrions nous retrouver l'année prochaine dans de meilleures conditions.

Les personnes originaires de la commune qui sont en structure ont reçu, quant à elles, un colis de petites gourmandises locales.



LA PRESSE EN A PARLÉ



ADMR : SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE. CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER.

Le service d'aide à domicile intervient sur les communes de Saint-Martin-sur-Oust, Les Fougerêts, Saint-Vincent-sur-Oust et Peillac, et propose 3 gammes de services : domicile, autonomie, famille.

Le centre de santé infirmier dessert **Saint-Martin-sur-Oust** (bourg et est de la commune), Les Fougerêts, Glénac, Saint-Vincent-sur-Oust, Saint-Jacut-les-Pins, Malansac (nord et est de la commune), Saint-Gravé et Peillac. Il dispense des soins techniques infirmiers ou des soins d'hygiène au centre ou à domicile, sur prescription médicale.

L'ADMR de Peillac, avec ses 28 aides à domicile encadrées par une équipe de bénévoles, répond aux besoins de la population locale : **personnes seules, personnes âgées, personnes handicapées, familles**. En 2019 l'association est intervenue auprès de plus de 230 familles. A Saint-Martin-sur-Oust, ce sont plus de 60 personnes qui ont été aidées.



L'association propose une palette de services permettant d'aider tous ceux qui le demandent dans la réalisation des actes simples de la vie quotidienne (**entretien du logement, du linge, préparation des repas, courses**). Les professionnels d'intervention peuvent aussi intervenir pour des actes essentiels tels que **l'aide à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux transferts**. Ces prestations peuvent être assurées dans le cadre de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), des aides dispensées par les Caisses de Retraite (CARSA, MSA, RSI, CNRACL, ...), de la PCH (prestation de compensation du handicap) et de l'Aide Sociale (contacter la Mairie).

L'ADMR peut aussi intervenir ponctuellement lors d'un **retour à domicile après hospitalisation**. Dans

ce cadre la plupart des mutuelles complémentaires accordent des heures d'aide à la personne, à la demande de leurs adhérents. Ces heures attribuées sur une période plus ou moins longue (2-6 semaines et parfois jusqu'à 2 mois) sont gratuites ou à tarif réduit. **L'Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH)** est une prestation qui peut être attribuée aux retraités nécessitant une prise en charge spécifique, liée à une situation de fragilité particulière durant la période de convalescence après un passage en établissement de santé. **La demande doit être faite par l'intermédiaire de l'Assistante sociale de l'hôpital et impérativement avant la sortie**. Les heures mutuelles et les heures ARDH peuvent se cumuler.

L'ADMR propose également un service **de garde d'enfants à domicile et d'aide à la famille** qui peut être pris en charge par la CAF ou la MSA ; une famille de Saint-Martin-sur-Oust fait appel à l'ADMR pour de telles prestations.

Un appareil de **téléassistance** peut également être installé à votre domicile par un de nos bénévoles. Ainsi, 24 h/24 et 7j/7, vous pouvez, pour un prix modique, être relié à une centrale d'écoute et aux services d'urgence. Ce service répond à vos besoins d'accompagnement, de maintien du lien social, d'information et permet, en cas de chute ou de malaise, l'intervention rapide des secours. La surveillance à distance est assurée de façon permanente. En 2019, 44 foyers du secteur de Peillac bénéficiaient de ce service.

Dominique Aron et Marie-France Madouasse, bénévoles de l'association, habitent Saint-Martin-sur-Oust, et assurent le lien entre personnes aidées et salariés. Elles peuvent se rendre à domicile afin d'échanger sur les besoins et rechercher les meilleures possibilités de financement auprès des caisses de retraite, des mutuelles, du département, de la caisse d'allocations familiales, de la MSA. Leurs coordonnées peuvent être obtenues à la Mairie.

Le président de l'association, Gérard Meire, et la trésorière adjointe, Marie-Hélène Mauge, eux-aussi bénévoles, habitent la commune de Saint-Martin-sur-Oust.

pour tous, toute la vie, partout

13, place de l'Eglise
56220 PEILLAC

✓ Secrétariat ADMR Aide à domicile

- ☎ 02 99 91 34 12
- ✉ peillac@admr56.com
- 🕒 Du lundi au vendredi de 10h à 12h, et le lundi et vendredi après-midi de 14h30 à 16h30.

✓ Secrétariat Centre de santé infirmier

- ☎ 02 99 91 30 76
- ✉ cdspeillac@orange.fr
- 🕒 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.



**SITE
INTERNET**



Le site du service de téléassistance Filien :
<https://www.filien.com/>

Avantage fiscal :

Pour tous, réduction ou crédit d'impôt égal à 50% des dépenses engagées au titre des services à la personne.

NOUS VOUS
ACCOMPAGNONS
PARTOUT OÙ VOUS VOULEZ
**FACILITONS
LE QUOTIDIEN**
AIDONS
À CHAQUE MOMENT
SOUTENONS
TOUT AU LONG DE VOTRE VIE

PÔLE *Médical*

Le 13 novembre 2020 nous avons réunis tous les professionnels de santé de la commune, à la mairie et en visioconférence, pour leur présenter les nouveaux arrivants :



✓ **Caroline KERBRAT :**

Ostéopathe installée depuis le 2 décembre à la maison médicale

✓ **Clément CRUNELLE et Léa LAPIERRE :**

Kinésithérapeutes installés début janvier à la salle Brocéliande

✓ **Vanessa MALICHECQ :**

Infirmière remplaçante de Jean François CADET qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous en profitons pour le remercier des quelques années passées sur notre territoire.

Ils viennent renforcer l'équipe existante : Caroline TUROWSKI, Delphine GUYOT, infirmières ; Claire GARREAU, orthophoniste ; Nathalie TEXIER, sophrologue et l'équipe de la pharmacie KROSEL.

Cette réunion, la 1^{ère} d'une longue liste, a permis à chacun de se rencontrer, d'échanger et de pouvoir apporter leur complémentarité au service des habitants et de leur bien-être.

Après de nombreuses recherches, restées malheureusement infructueuses, le Docteur Dominique GAREL a cessé son activité fin



décembre 2020. Nous le remercions également pour son dévouement depuis de nombreuses années et son implication au moment de la mise en place de la maison médicale et lui souhaitons plein de bonheur dans sa nouvelle vie.

Nous travaillons ardemment dans nos recherches de médecins généralistes et de dentistes maintenant. La recherche, engagée par la précédente équipe, est compliquée et beaucoup d'autres communes rurales sont confrontées à cette problématique.



Mais nous ne baissons pas les bras : nous avons diffusé l'offre sur tous les réseaux sociaux et auprès d'organismes spécialisés dans les recrutements médicaux et élargi nos recherches vers d'autres alternatives. La possibilité de mettre en place une cabine de télé-médecine par exemple : le nombre de téléconsultations a explosé pendant le confinement.

Nous aurons l'occasion de vous faire l'état d'avancement de ce dossier dans nos prochaines communications.

COMMUNICATION

LETTRE *trimestrielle*



Parmi les nouveautés en matière de communication, vous aurez nous l'espérons, apprécié le « remodelage » de ce bulletin municipal annuel, notamment ponctué de références numériques par les QR Codes. Ces derniers permettent de compléter la lecture de ce bulletin par des informations en ligne (articles de presse, sites Internet, etc...).

Nous avons également fait le choix de vous donner des informations plus régulièrement, c'est pourquoi, vous pourrez retrouver dans vos boîtes aux lettres, à compter du mois d'avril, une lettre d'info trimestrielle (avril, juillet, septembre) et en janvier, le bulletin annuel.

>> Si vous avez des souhaits, des propositions de sujets, des photos de la commune à partager, n'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'adresse : st-martin-oust@wanadoo.fr

DÉPART *à la retraite*

Jean-François CADET *Infirmier Libéral*

Après 37 ans d'installation à Saint-Martin-sur-Oust, j'avais prévu, pour mon départ en retraite, de convier les Martinais à un pot de départ, mais la COVID 19 en a décidé autrement.

C'est donc par le biais de ce petit article et avec l'assentiment de la nouvelle équipe municipale que j'ai souhaité vous saluer tous et surtout vous remercier de m'avoir accueilli il y a 37 ans (c'était hier !!) et de m'avoir permis de rencontrer et soigner tant de personnes différentes et attachantes.

Ce furent des années bien remplies, souvent exaltantes, parfois dures avec la disparition de tant d'anciens (et de plus jeunes) qui avaient mon affection.

Alors une pensée pour Marc, Thérèse, André, François, Cyrille, Jeanine et tant d'autres...

Je vous laisse en de bonnes mains, Vanessa Malichecq prend la relève et en ces temps troublés, je lui souhaite bien du courage ainsi qu'à vous tous !!!!

A tatôt dans l'bourg !!!!!!!!!!!!!!!

Dr Dominique GAREL *Dentiste*

34 ans de présence à Saint-Martin-sur-Oust pour rencontrer, connaître et accompagner

Petits et Grands dans leurs parcours de santé bucco-dentaire et... de vie.

Si j'ai pu leur apporter le sourire, ils m'ont aussi beaucoup donné dans cette relation particulière, unique de soignant à soigné.

C'est un héritage que mes souvenirs engrèneront.

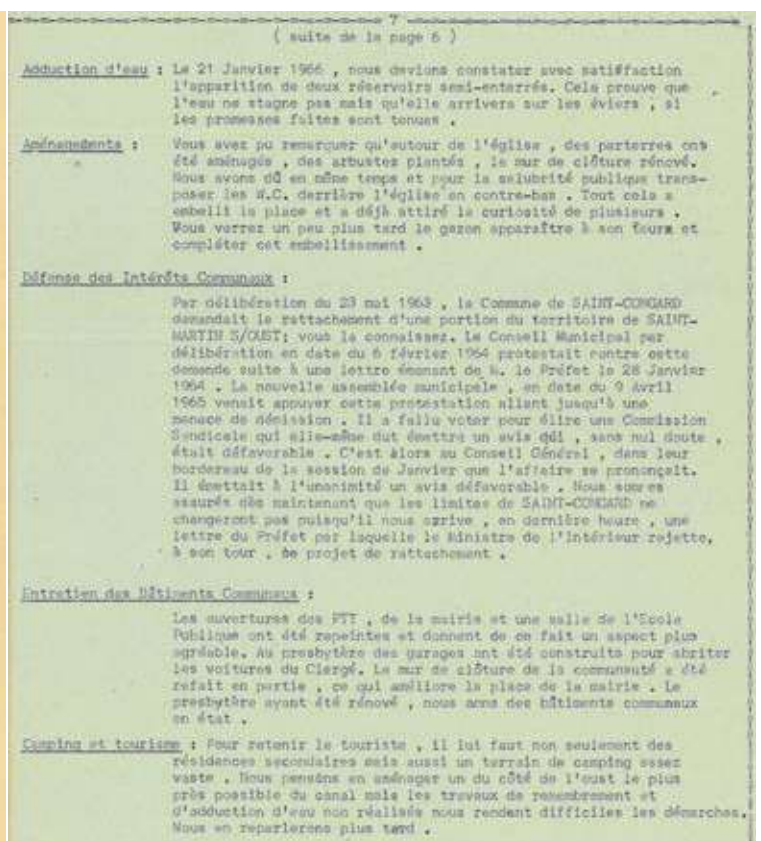
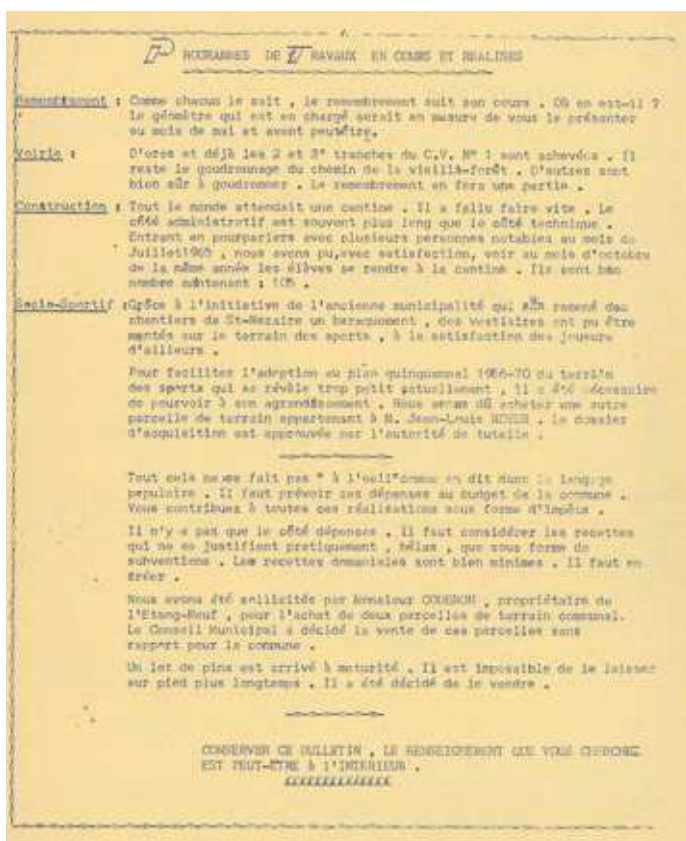
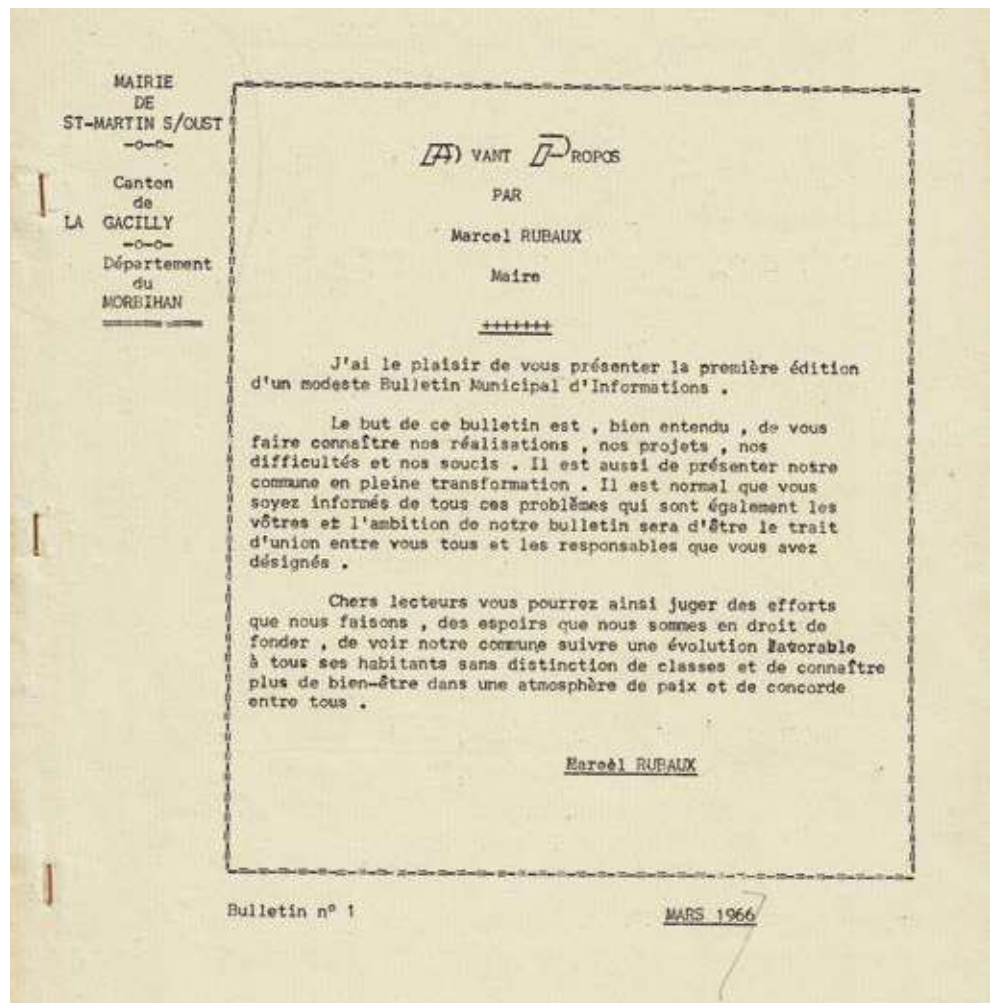
Dans les archives DE SAINT-MARTIN...

Lors de la préparation de ce Bulletin Municipal, la commission « communication » a réfléchi et échangé sur les informations à conserver, à rajouter, à modifier... Nous avons tous approuvé l'idée de conserver cette partie dédiée aux « Archives de Saint-Martin », symbolisant et permettant de faire revivre l'histoire si riche de notre Commune...

De ce fait, après quelques recherches, nous avons retrouvé le 1^{er} Bulletin Municipal, diffusé en mars 1966. On y retrouve de beaux projets toujours existants à ce jour : la cantine municipale, le camping, ou bien encore la mise en place des 1^{ers} vestiaires près du stade par exemple !

La commune conserve l'ensemble des bulletins depuis cette année-là mais 1 seul nous manque... nous lançons donc un avis de recherche auprès des Martinais-es :

Qui pourrait nous retrouver
LE BULLETIN MUNICIPAL
DE 1970 ?



ANNUAIRE DES associations

ASSOCIATION	COMPOSITION BUREAU	CONTACT
AAPPMA - PECHES LOISIRS DE L'OUST Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Président : Frédéric BOUET Vice-Présidents : - Pierrick COUGAL - Hervé BURBAN	Frédéric BOUET - 06 77 22 01 54 aappma.stmartin56@gmail.com
ACCA Association Communale de Chasse Agrée	Président : Maxime PROVOST Vice-Président : Jean-Marc JAGOURY Trésorier : Pierre-Yves BAUTHAMY Secrétaire : Aurélien COUE	Maxime PROVOST - 06 32 19 77 31 maxime.pro56@hotmail.fr
AFN - ANCIENS COMBATTANTS	Président : Joseph DIGUET Trésorier : Marcel CRETE Secrétaire : Emmanuel GUILLAUME	Joseph DIGUET - 02 99 91 55 49
ARTS ET VIEUX METIERS	Présidente : Nelly PIGUEL Vice-Présidente : Michele TASTARD Trésorier : Jean François TALONNEAU Secrétaire : David SERAZIN/Christelle MABON	Nelly PIGUEL - 02 99 91 58 81 amavm2019@gmail.com
CLUB LA JOIE DE VIVRE	Présidente : Maryvonne ROUILLE Trésorière : Jeanne GLAUNEC Secrétaire : Denise LE CARFF	Maryvonne ROUILLE - 09 62 57 58 07 marierouille56@orange.fr
DECOR'ANIM	Présidente : Géraldine LAMBOUR Vice-Présidente : Fabienne MADOUASSE Trésorière : Suzanne CHATEL Secrétaire : Gisèle JOUIN	Fabienne MADOUASSE - 06 18 96 78 14 jean-luc.madouasse@wanadoo.fr
ETOILE DE ST MARTIN SUR OUST (ESM)	Présidente : Laëtitia MAUGE Trésorière : Géraldine LAMBOUR Secrétaire : Alain NAEL	Laëtitia MAUGE - 06 24 78 14 80 etoilesaintmartin@hotmail.com
ESM - Section Basket	Responsable de section : Claire BOUSSO	Claire BOUSSO - 06 48 70 56 02 Site : http://esm-basketsaintmartin.clubeo.com/
ESM - Section Danses Bretonnes	Responsables de section : - Françoise ROUILLE - Marie-Christine GUILLAUME	Françoise ROUILLE - 02 99 91 51 21 Marie-Christine GUILLAUME - 02 99 91 51 59
ESM - Section GYM	Responsable de section : Christelle MABON	Christelle MABON - 02.99.91.46.42
ESM - Section Eveil de l'enfant	Responsable de section : Sophie LE GAL	Sophie LE GAL - 06 59 02 31 17
ESM - Section Théâtre	Responsable de section : David NAEL	David NAEL - 06 76 11 98 44
ESM - Section Sophrologie	Séances organisées par Nathalie TEXIER	Laëtitia MAUGE - 06 24 78 14 80
ESM - Section Badminton	Laëtitia MAUGE (Badmington) Carlos MENDONCA (Ping-Pong)	Laëtitia MAUGE - 06 24 78 14 80 Carlos MENDONCA - 02 99 91 59 46
LES AMIS DE ST MATHURIN	Président : Joseph DIGUET Trésorier : Edith GUICHON Secrétaire : Marie-Odile COUE	Joseph DIGUET - 02 99 91 55 49
LES AMIS DE ST LÉONARD	Président : Olivier GUILLAUME Trésorier : Christophe MADOUASSE Secrétaire : Marcel MONNERAY	Olivier GUILLAUME - 02.99.91.44.65
FOOT (Alliance Les Fougerêts / St Martin)	Président : Adrien BADUEL Co-président : Alexis BOUSSO Secrétaire : Nadège GROUHAN Trésorier : Brieg LE FORMAL	Alexis BOUSSO - 06 70 53 73 46 Adrien BADUEL - 06 71 14 71 64
LES TRAINES MEURIENNES	Président : Kristian RIAUD Trésorier : Laurent NAEL	Alain NAEL - 02 99 91 51 50 traines.meuriennes@orange.fr
APEL	Président : Sébastien RUBEAUX Secrétaire : Marylène BROHAN Trésorier : Anthony CRANO	eco56.stjo.st-martin-sur-oust@e-c.bzh
OGEC	Président : Fabrice JAUNIN Secrétaire : Myriam MAGUER Trésorière : Sophie LE GAL	eco56.stjo.st-martin-sur-oust@e-c.bzh
PODIUM ANIMATION	Président : Gildas DEBRAY Présidente Adj. : Noela YVON-PINARD Trésorier : Mikael LEGOUE Comptable : Gladys FERRE	Gildas DEBRAY - 06 63 60 72 33

Nous avons tenté de lister l'ensemble des Associations interagissant sur la Commune.

Si nous en avons oublié, veuillez-nous en excuser et le signaler à la mairie pour paraître sur le prochain bulletin :

st-martin-oust@wanadoo.fr

L'ASSOCIATION des Arts et Vieux Métiers

- ✓ Présidente : PIGUEL Nelly
- ✓ Vice-Présidente : TASTARD Michele
- ✓ Trésorier : TALONNEAU Jean François
- ✓ Secrétaire : SERAZIN David
- ✓ Vice-secrétaire : MABON Christelle
- ✓ Membres : BIET Stéphane, BOUVIER Marie Annick, GUARINONI Simone, JAUNIN Fabrice, LE BEL Marylène, PORTIER Paul; TASTARD Nicolas; TREGARO Régis, RIDARD Christine, RUBEAUX Sébastien, SENE Yannick,

Une journée nettoyage a été faite au mois de mai. Le chemin de l'entrée du parc a été élargi et remblayé. Le lavoir a également été nettoyé. Il reste à le recouvrir au printemps. Il nous reste à intégrer nos nouveaux locaux mis gracieusement à disposition par la mairie pour déposer notre matériel.



DÉCOR'Anim

Cette année aura été une année très particulière pour chacun d'entre nous. Les restrictions sanitaires ne nous ont pas permis de nous réunir et ont limité nos activités. Evidemment pas de randonnée «Foldingue» ni de repas «country».



Nous avons tenté de reprendre quelques séances de danse country mais très vite le confinement nous a obligé à laisser de côté chapeau et santiag !!

Il en a été de même pour l'encadrement. Les cours d'art floral ont pu être partiellement assurés en vidéo, cela nous aura permis de réaliser notre bouquet de Noël pour apporter un peu de bonheur sur notre table.

Les décorations de Noël n'ont pas été correctement assurés cette année pas d'atelier «bricolage, peinture».

J'espère que l'année 2021 sera plus sereine et qu'après ce repos «forcé» nous pourrons à nouveau vous proposer de nouvelles activités et animations. En attendant, continuez à prendre soin de vous.

Nous sommes impatients de vous retrouver.

Le Bureau

CLUB de la Joie de Vivre

Les adhérents du Club de la Joie de Vivre de Saint-Martin-sur-Oust se sont retrouvés pour leur assemblée générale le 21 janvier 2020 à la salle socio-culturelle.

Après avoir présenté le bilan d'activité de l'année passée et demandé à Mme Jeanne GLAUNEC Trésorière, d'exposer le rapport financier, Mme Maryvonne ROUILLE Présidente, a procédé aux élections .

Trois personnes élues en 2017, constituaient le tiers sortant : Denise LE CARFF, Paulette GUILLAUME, Maryvonne ROUILLE. Elles ont décidé toutes les trois de se représenter et ont été réélues par vote à bulletin secret.

Le Conseil d'Administration est ainsi constitué :

- ✓ Présidente : Mme Maryvonne ROUILLE
- ✓ Vice-Président : M. Joël BUAN
- ✓ Secrétaire : Mme Denise LE CARFF
- ✓ Secrétaire Adjointe : Mme Marie Claire BOULE
- ✓ Trésorière : Mme Jeanne GLAUNEC
- ✓ Trésorière Adjointe : Mme Paulette GUILLAUME
Marie Claire BOULE

Autres administrateurs :

Marie Paule BODO, Catherine MORICE, Xavier ROUILLE



En raison de la Covid 19 et des conditions sanitaires, le Club n' a pu se réunir que 2 fois en 2020. Nous en sommes désolés et ne savons pas quand nos activités reprendront.

Néanmoins , nous souhaitons à tous nos adhérents la meilleure santé possible et vous aviserons dès que la situation évoluera.

En cas de souci ou d'inquiétude particulière, vous pouvez toujours nous contacter au ☎ 09 62 57 58 07.

AAPPMA - Pêches Loisirs

L'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Pêche Loisirs de l'Oust a la particularité de gérer l'Oust et ses affluents sur 22 km de rives au cœur du grand site naturel de la basse vallée de l'Oust.

Particulièrement à Saint-Martin, l'AAPPMA veille à promouvoir toute action en faveur de la pêche ou du milieu aquatique. Ainsi, l'association a développé des projets importants tels que :

Le parcours de pêche labellisé au niveau national au Gueslin ou les différents postes de pêches créés permettent de s'adonner à son loisir favori pour une pêche sportive, en famille ou entre amis,

Cet endroit sera un lieu privilégié pour les élèves de notre Atelier Pêche Nature.

- ✓ Des actions de réhabilitation du milieu, d'entretiens de poste de pêches
- ✓ L'alevinage et le repeuplement de poissons



Notre dépositaire à Saint-Martin « la Ruadaie Bar Restaurant » vous fournira la carte de pêche obligatoire (majeur, mineur, vacances, journée) qui vous permettra de passer un moment agréable au bord de l'eau.

Contact :

Frédéric BOUET (Président) :

☎ 06 77 22 01 54

✉ aappma.stmartin56@gmail.com

Et toutes nos actualités sur notre Page Facebook.



Chasse DE SAINT-MARTIN (ACCA)

Un article plus complet sur l'association vous sera proposé lors d'une prochaine lettre d'info, notamment pour vous présenter les travaux d'aménagement du local dédié (réhabilitation des anciens bâtiments des Services techniques, mis à disposition par la Mairie).

Le bureau de l'Association :

- ✓ Président : Maxime PROVOST
- ✓ Vice-Président : Jean-Marc JAGOURY
- ✓ Trésorier : Pierre-Yves BAUTHAMY
- ✓ Secrétaire : Aurélien COUE
- ✓ Membres : Robert LENAMOURIC, Yannick LEMEE
- ✓ 3 représentants des Agriculteurs de la Commune (non-chasseurs) : Roger RACOUET, Frédéric COUE, Hervé JUTEL

Les dates de la saison de chasse 2020/2021 sont les suivantes :

- ✓ Petit gibier : 20 septembre 2020 au 17 janvier 2021
- ✓ Gros gibier : 14 novembre 2020 au 28 février 2021



CCFD Terre Solidaire

Acteur historique du changement dans plus de 70 pays, le CCFD-Terre Solidaire agit contre toutes les formes d'injustices. Ils œuvrent pour que chacun voie ses droits fondamentaux respectés : manger à sa faim, vivre de son travail, habiter dans un environnement sain, choisir là où construire sa vie...

Un groupement de l'Antenne Morbihannaise est présent sur notre commune (en partenariat avec la commune de Glénac), composé d'une douzaine de bénévoles et piloté par Jean-François Talonneau.

Leur action : la collecte de journaux, revues, publicités (sans enveloppes ni films plastiques), qui sont ensuite revendus à l'usine des « Celluloses de la Loire » à Allaire. Le transport est assuré par les bénévoles >> la dernière vente (en décembre 2018, s'élevait à 17 Tonnes !)

Pour faire une bonne action, rendez-vous dans les points de collecte de la commune :

- ✓ Chez Joseph et Anne-Marie DIGUET, Les Rues Blandin
- ✓ Ou chez Marie GUILLAUME, La Burgotais



SITE
INTERNET



LES AMIS DE Saint-Mathurin

Rompant avec les coutumes ancestrales, les amis de Saint-Mathurin n'ont pu cette année se retrouver autour de la chapelle de la frairie. Depuis que nos souvenirs nous le permettent et malgré les aléas du temps, les fidèles pèlerins se sont toujours rassemblés pour ce rendez-vous annuel.

L'avenir incertain ne nous permet pas d'envisager de nouveaux projets immédiats, autres que l'entretien des abords et des arbres dont certains deviennent inquiétants de par leur proximité et leur état.

Trois statues sont actuellement en cours de restauration dans les ateliers ébénistes de Plumé-liau-Bieuzy. Cette rénovation est la dernière phase du projet d'entretien du mobilier prieuré, avec l'aide du Conseil Départemental et des subventions à hauteur de 50%, de l'État à hauteur de 20% en accord avec la commune qui est propriétaire du bâtiment et de son contenu. Ces travaux sont pris en charge par l'association.



La croix de la Repousais (cf. photo), longtemps abandonnée, a été restaurée et replacée à son emplacement initial, merci aux bénévoles qui ont participé.

Souhaitons que cette pandémie que nous vivons ne rompt pas le lien social qui rassemblait les bénévoles du quartier qui aimaient se retrouver, autant pour la préparation que pour le résultat de la fête annuelle.

Joseph Diguët

ÉTOILE - SECTION Théâtre

En février 2020, la troupe des Tréteaux de l'Étoile a eu le plaisir de vous présenter deux comédies : *L'Auberge du Caramel*, de Jean-Luc PECQUEUR et *Faut prendre la vie du bon côté !* de Jérôme DUBOIS.



Le succès fut au rendez-vous et nous remercions le public qui est venu nombreux nous applaudir. Ce fut pour nous un réel plaisir de vous entendre rire.

Un immense merci également aux bénévoles de l'ombre sans lesquels nous ne pourrions rien faire : intendance, décorateurs, maquilleuses, coiffeuse et souffleuses.

Quant à notre troupe de jeunes talents, ils se sont entraînés dur d'octobre 2019 à mars 2020 pour vous présenter un très beau spectacle. Mais déjà, le coronavirus arrivait dans notre département et a empêché nos jeunes acteurs de vous recevoir les 14 et 15 mars, en application des consignes préfectorales.

Depuis, comme pour beaucoup d'associations, nos activités sont à l'arrêt. Nous regrettons cette situation et le théâtre nous manque.

Nous voulions reprogrammer les représentations des jeunes mais la situation étant trop incertaine, nous avons été contraints de renoncer. Quel dommage pour ces jeunes bourrés de talents.

Après l'été, nous n'avions qu'une envie : reprendre les répétitions pour interpréter une nouvelle comédie en février 2021. La pièce était choisie, les rôles répartis, les dates définies. Et puis le reconfinement est intervenu. Nous avons dû suspendre nos répétitions et n'avons toujours pas pu les reprendre à ce jour.

Nous ne perdons pas espoir de vite remonter sur les planches martinaises. Souhaitons que ce soit le plus vite possible lorsque tout ira mieux.

Nous vous tiendrons au courant de nos aventures.
N'hésitez pas à consulter et à partager notre page!
Facebook : facebook.com/TreteauxEtoile.

Dans l'attente de vous retrouver et de vous faire rire, nous vous souhaitons une très belle année 2021 ! Prenez soin de vous !



Associations & Commission Communication

POUR FAIRE PARLER DE VOTRE ASSOCIATION,
ANNONCER VOS ÉVÈNEMENTS OU POUR
PARAÎTRE DANS LES LETTRES D'INFOS TRIMESTRIELLES :

Contactez-nous par mail :
st-martin-oust@wanadoo.fr

ÉTOILE - SECTION *Basket*

L'année 2020 a comme beaucoup été bouleversée par l'épidémie de la COVID-19. La saison 2019/2020 a été considérée comme saison blanche.

La saison 2020/2021 a pu commencer en septembre avec un protocole sanitaire.

Malgré ce contexte particulier, le club compte 58 licenciés répartis en 7 équipes :

- ✓ **U9 filles** : 7 licenciés âgés de 6 à 8 ans sont accompagnés par Clémence Jutel et Zoé Mabon tous les samedis ;
- ✓ **U11 garçons** : 8 licenciés âgés de 9 à 10 ans sont accompagnés par Joël Madouasse tous les samedis
- ✓ **U13 mixtes** : avec le club de Les Fougerêts-Peillac : 4 licenciés de 11 à 13 ans
- ✓ **U18 filles** : 10 licenciés âgés de 16 à 17 ans sont accompagnés par Claire Bouso tous les samedis ;
- ✓ **Seniors (2 équipes)** : à partir de 18 ans, elles sont coachées par Christelle Mabon-Lefevre pour la A et Christelle Mabon-Rubeaux pour la B
- ✓ **Loisirs** : une équipe composée de 8 joueuses joue également un à deux mardis par mois, elles sont coachées par Christelle Mabon-Rubeaux.



Sans oublier, les deux arbitres officiels Joël Madouasse et Guillaume Laurent ainsi que Elise Richard, arbitre jeune bénévole.

Des entraînements sont préparés pour les jeunes chaque semaine par Joël Madouasse et Virginie Rouxel ainsi que Claire Bouso et Christelle Mabon-Lefevre.

Afin de connaître l'actualité du club, rendez-vous sur notre page Facebook Etoile Saint Martin Basket.

Vous y trouverez les dates, horaires et résultats des matchs des différentes équipes sur le site <https://sites.google.com/site/breizhbasket/>.

Concernant les festivités, nous comptons sur votre présence pour notre traditionnel repas à emporter début avril. Un repas sur place ou à emporter se fera en fin octobre début novembre.

Composition du bureau :

- ✓ Présidente : Claire BOUSSO
- ✓ Vice-présidente : Catherine TROUILLET
- ✓ Trésorière : Marlène GUIHO
- ✓ Secrétaire : Léa ETRILLARD



FNATH - *Association des accidentés de la vie*

LA FNATH, des professionnels et des bénévoles au service des accidentés de la vie. Elle accueille toute personne qui souhaite bénéficier des services de l'association et soutenir l'action de la FNATH en faveur des personnes accidentées, handicapées ou malades.

La FNATH, seule association représentative au plan national de TOUTES les victimes du travail, accidents ou maladies, agit au quotidien pour faire émerger la reconnaissance de nouvelles problématiques, telles que le burn-out, l'exposition à des pesticides ou autres agents chimiques...

Les bénévoles vous apporteront écoute et disponibilité, avec compréhension et empathie et vous présenteront les activités associatives développées. Moyennant une cotisation annuelle, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement juridique personnalisé et d'une prise en charge globale d'ordre administratif dans les démarches de reconnaissance et d'indemnisation. Nos juristes spécialisés vous conseilleront et sont habilités à vous représenter devant les juridictions de sécurité sociale.

Contact local : ☎ 02 99 91 50 97 ou 02 99 08 18 74

Section locale de : La Gacilly (56200)

🕒 Permanence : le 3^{ème} jeudi du mois
Maison des Associations, Rue des Graveurs
56200 LA GACILLY (près église/école)

Bureau départemental :

5 Rue Maître Esvelin
56100 LORIENT - ☎ 02 97 64 30 04

📧 grouperment@fnath5629.org



LES AMIS DE *Saint-Léonard*

Comme les « Amis de Saint-Mathurin », l'Association « Les Amis de Saint-Léonard » a dû se résoudre, en 2020, à annuler les festivités traditionnelles du 1^{er} dimanche de juillet !

Concernant les travaux de la chapelle, nous sommes désormais sur des démarches d'entretien et de mise en sécurité, l'ensemble des travaux de réfection étant achevé. Après avoir refait la clôture en 2019, c'est la taille des arbres qui a été réalisée en 2020.

Nous espérons sincèrement que cette crise sanitaire soit derrière nous en juillet 2021, et que nous pourrions rassembler les bénévoles pour préparer la fête, retrouver nos fidèles pèlerins et vivre d'autres bons moments de partage !

ANNUAIRE des entreprises

PROFESSIONS LIBÉRALES PROFESSIONS DE SANTÉ

CABINETS INFIRMIERS

- ✓ Caroline TUROWSKI
- ✓ Delphine GUYOT
3, Place de la Motte
☎ 02.23.10.52.37
06.82.13.80.30
- ✓ Vanessa MALICHECQ
- ✓ Elodie GUIHEUX
- ✓ Angélique BENOIT
- ✓ Didier LE DAUPHIN
- ✓ Nathalie BEUNEL
Maison médicale
27 Av. Libération
☎ 02.99.91.56.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- ✓ Dr Thierry BAUDEMONT
Maison médicale
27 Av. Libération
☎ 02.99.91.54.65

ORTHOPHONISTE

- ✓ Claire GAREAU
Maison médicale
27 Av. Libération
☎ 09.75.25.89.44

KINÉSITHÉRAPEUTES

- ✓ Clément CRUNELLE
- ✓ Léa LAPIERRE
12 Rue de Brocéliande
☎ 06.70.86.89.31 - 02.23.10.79.11
✉ clement@crunelle.com

OSTÉOPATHE

- ✓ Caroline KERBRAT
Maison médicale
27 Av. Libération
☎ 02.23.10.71.51 - 07.88.27.20.25
✉ ckerbrat.osteo@gmail.com

SOPHROLOGUE

- ✓ Nathalie TEXIER
3, Place de la Motte
☎ 06.31.81.43.92
✉ nattetxier.2018@gmail.com
www.nathaliesophrologie.fr

PHARMACIE

- ✓ Pharmacie KROSEL
48 Av. Libération
☎ 02.99.91.56.61
Fax : 02.99.91.59.72

RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES

- ✓ Domicile Partagé
« Les courtils »
4, Rue des Echamps
☎ 02.99.91.55.76

ARTISANS AUTRES ACTIVITÉS

SCIERIE / VENTE BOIS ET BOIS DE CHAUFFAGE

- ✓ ANNEE Production SA
Le Bout du Pont
(Pont de Saint Congard)
☎ 02.99.91.50.55
✉ scierieannee56@gmail.com
- ✓ Ets BURBAN
*Bois de chauffage et granulés
et produits connexes / Vente,
livraison*
ZA La Croix Piguel
☎ 02.99.91.58.72
✉ rv.bois@orange.fr

AGRICULTURE / TP-ENVIRONNEMENT

- ✓ CRETE Agri
Les Murtiaux
☎ 02.99.91.53.87
✉ secretariat@crete.bzh
www.crete.bzh
- ✓ CRETE Environnement et TP
Les Murtiaux
☎ 02.99.91.53.87
✉ secretariat@crete.bzh
www.crete.bzh

TRANSPORT / TAXI

- ✓ TAXI MYRIAM TASTARD
*Transport de personnes et
transport de colis*
La Grande Bande
☎ 06.12.81.56.91
✉ taxi.tastard@gmail.com
- ✓ DABO Paul
*Transports routiers de fret
de proximité*
9 Rue Anne de Bretagne
☎ 06.80.21.97.04
✉ dabo.paul@orange.fr

ENTREPRISES DU BÂTIMENT IMMOBILIER

- ✓ AF Création
Ingénierie, études techniques
5, Rieux
☎ 06.43.26.93.98
✉ afcreation.construction@orange.fr
- ✓ Ets VINOUBE
*Plomberie, Electricité,
Chauffage*
14, La Burgotais
☎ 02.99.91.56.13
✉ ets.vinouze@wanadoo.fr
- ✓ Julie HOOK
LEGGETT Immobilier
☎ 06.37.43.55.09
✉ julie.hook@leggett.fr

GARAGES / MÉCANIQUE

- ✓ Eurorepar
Garage RUBEAUX David
Automobile, Motoculture
19, av. Libération
☎ 02.99.91.55.91
✉ garage.rubeaux@orange.fr
- ✓ SARL GSC
Gaëtan SERAZIN
*Courses ou Compétition
Préparation mécanique*
1, Rue du Barrage de la Née
☎ 02.23.10.48.02
www.serazin-competition.com

INFORMATIQUE / TÉLÉPHONIE COMMUNICATION

- ✓ Mika Smart - Mickael THEUIL
*Réparations équipements
communication*
21, Rue des Forges
☎ 06.02.02.96.98
✉ mikasmart56@gmail.com
www.facebook.com/mikas-
mart56

FABRICATION DE CARTONNAGE

- ✓ Martinet et Hirondelle
*Packaging, Impression,
Cartonnage*
ZI La Croix Hamon
☎ 02.99.91.41.51
✉ mh@martinet-hirondelle.fr
www.martinet-hirondelle.fr

LOCATIONS BATEAUX

- ✓ Locaboat Holidays
*Location bateau Bretagne
& Canal de Nantes à Brest*
28 Rue du Golfe
☎ 02.99.72.15.80
✉ info@locaboat.com (groupe)
www.locaboat.com/croisieres/
france/bretagne

DRESSAGE DE CHIENS

- ✓ TOUTOUCOOL 56
Sophie GRAND
☎ 06.25.01.29.07
www.dressage-chien-56.com

ARTS DU SPECTACLE DÉCORATEUR

- ✓ Gaël LE CLEZIO
*Peintre en décor,
Arts du spectacle vivant*
22, Rieux
☎ 02.99.91.48.29
- ✓ Agnès ROHMER
*Céramiste et restauratrice
de céramique*
22, Rieux
☎ 02.99.91.48.29
- ✓ Antonin LE CLEZIO
Graphiste
22, Rieux
☎ 02.99.91.48.29

COMMERCANTS

BARS - RESTAURANTS VENTE À EMPORTER

COMMERCE DE BOUCHE

- ✓ LE MARTEEN'S BAR
5, Rue du Commerce
☎ 02.99.91.47.82
- ✓ « CHEZ BERNARD »
Bar - Crêperie
4, Rue du Gueslin
☎ 02.99.91.53.84
- ✓ COCO'S RICO
Catherine BESNARD
8, Rue de la Fontaine
☎ 06.31.45.04.58
- ✓ Cidrierie LA RUAUDAIE
*Vente de cidre
et produits dérivés*
4, Rue du Gueslin
☎ 02.99.91.53.84
- ✓ SARL NAEL
Boucherie - Charcuterie
43 Av. Libération
☎ 02.99.91.51.50
✉ sarl.nael@wanadoo.fr
- ✓ GILLARD David et Soizic
Boulangerie - Pâtisserie
16 Av. Libération
☎ 02.99.91.50.58

SALONS DE COIFFURE

- ✓ Art et Nature
66 Av. Libération
☎ 02.99.91.57.75
✉ artetnature56200@gmail.com
- ✓ Mod' Coiffure
1 Rue du Commerce
☎ 02.99.91.53.80

SUPERETTE

- ✓ PROXI
Tabac / FDJ / Presse
5, Place de l'église
☎ 02.99.91.54.69
✉ proxi.chaussis@orange.fr

AGRICULTURE - JARDINERIE ALIMENTATION ANIMALE

- ✓ STA
SarL Sérazin Texier Appro
3, Rue des Forges
☎ 02.99.91.55.16

De nouvelles entreprises
se sont installées en 2020 :
cf pages 27-28.

VOUS ÊTES
une entreprise
ET VOUS N'APPARAISSEZ
PAS DANS CETTE LISTE?
Faites-vous connaître :
st-martin-oust@wanadoo.fr

ORANGE Métallique

Du tourne-disques orange au canapé italien en cuir de buffle, de la pendule Jaz art-déco au maillot de bain vintage, de la chaise Scoubidou jaune pétant au wagonnet de mine, de l'autobus RATP signé Majorette au pèse-personne de pharmacie, dont le cadran s'allume joliment quand on lui glisse une pièce de 20 cts de franc... Voilà un condensé de ce que vous trouverez à la brocante d'Orange Métallique.



Objets anciens, ou plus récents, qui ont fait partie de notre quotidien, et qui sont imprimés dans notre mémoire collective... ou pas... car il y a aussi ces objets insolites, dont on ne soupçonnait même pas l'existence, et qui me font tant aimer ce métier...

Bienvenue donc à la boutique, où j'aurai en plus le plaisir de vous proposer les meubles en métal (parfois en bois), que je passe de longues heures à restaurer : meubles de métier ou mobilier d'usine, d'administrations, de garages, etc...

Je vous recevrai avec plaisir, et suis à votre disposition également pour toute évaluation, ou débarras.

A bientôt ! Xavier

ORANGE MÉTALLIQUE

Xavier DELAUNOY

26 rue du Golfe, face à la Halte Fluviale

☎ 06.06.455.555

- ☉ le mardi de 15h à 19h
- le mercredi de 9h à 13h et de 15h à 19h
- le vendredi de 15h à 20h
- le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Ô SERVICES des entreprises

Véritable Partenaire Administrative Indépendante, je propose d'accompagner les Dirigeant-e-s, chefs d'entreprises, pour alléger le poids de l'administratif dans leur quotidien et leur permettre de se recentrer sur leur cœur de métier et leurs clients.

Mes services : Soutien administratif et organisation, pré-comptabilité, gestion des ressources humaines et gestion de projets.

Ma devise : « Libérez votre esprit de la charge administrative quotidienne et faites battre le cœur de votre métier ! »

Découvrez mes services plus en détails sur mon site internet et suivez-moi sur les réseaux...

Ô SERVICES DES ENTREPRISES

Kathy LEBRETON

☎ 06.78.37.61.92

✉ contact@oservicesdesentreprises.bzh
www.oservicesdesentreprises.bzh



STUDIO 5 Production

« Studio 5 Production » est votre nouveau service de réalisation vidéo à destination des particuliers et professionnels.

Que ce soit pour la captation d'un événement, mariage, publicité ou pour faire la promotion de votre entreprise, nous vous accompagnons afin de réaliser au mieux votre demande.

Notre expérience sur le sol breton nous a permis de forger notre réseau professionnel pour pouvoir vous accompagner aux mieux dans la réalisation de votre projet.

L'entreprise Studio 5 Production s'est spécialisée dans le rendu cinéma et vous propose plus qu'un simple reportage, un film, un spot, un clip, un film cousu main à la hauteur de votre engagement.

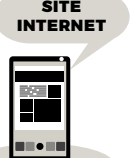
Des exemples de nos productions vidéo (clips, reportages, motion design...) sont disponibles sur le site internet.

STUDIO 5 PRODUCTION

Brice TROUILLET

☎ 06.79.42.07.88

✉ contact@studio5production.fr
www.studio5production.fr



« L'AUBERGE DU GUESLIN va reprendre vie ! »

Nous avons eu l'opportunité cet été de prendre possession de l'Auberge du Gueslin, et nous en sommes ravis.

Le projet de court-terme, que nous souhaitons faire vivre rapidement sur la commune, consiste en un lieu mêlant une activité commerciale, une activité artistique, et une activité numérique.

Ainsi nous souhaitons rapidement lancer les hostilités, au travers d'une activité symbolique : un concours de coloriage et de dessin, en direction des enfants, est envisagé (le dessin est en cours de réalisation !) dès le mois de janvier 2021, dans le cadre du Fest'Yves Arts, festival hivernal autour des arts et des talents. Cet événement associatif a maintenant 10 ans, et se déroule habituellement en janvier/février sur les communes de Quiberon et Etel, et nous souhaitons désormais également le développer... à Saint-Martin-sur-Oust !;) (Où la Mairie est disposée à accueillir le festival ; ce dont nous la remercions).

Un espace atelier d'artiste/artisan & expos est projeté dès que possible, avec un artiste/artisan fixe, ou en saisonnalité ; selon les souhaits de la/des personne.s qui serait/seraient installée.s. Cet espace pourra aussi servir de lieu d'exposition, le cas échéant.



Un espace numérique est également envisagé assez rapidement : ordinateur avec accès internet ; machines numériques : imprimantes 3D dites «i3D», machines à commande numérique dites «SNC » ; espace de rétro-gaming (jeux vidéo anciens).

L'été prochain, une activité commerciale de bar/restauration sera mise en place, dans le cadre de ce qui sera envisageable en raison du contexte sanitaire.

L'espace arrière-salle des fêtes/salle de banquets est également prévu pour fonctionner à nouveau dès l'été 2021, pour des locations de salle ; selon les possibilités liées au contexte sanitaire à cet instant.

A moyen terme (automne/hiver 2021), nous souhaitons développer des collaborations en lien avec les différents acteurs de la commune, afin de faire vivre le lieu à l'année. Un fonctionnement annuel sera donc à imaginer et à construire avec les acteurs qui le souhaitent : municipalité, école, associations, structures autres, et personnes intéressées. Par exemple, un atelier de construction de cerfs-volants, via le club associatif ABC du kitesurf d'Etel, est d'ores et déjà programmé à cette période.



A long terme (projet dans 3 à 5 ans), une auberge de jeunesse est également envisagée.

Les pistes de la création d'un espace de coworking, de résidence d'artistes, de lieu de tournage pour le cinéma, ... sont aussi explorées.

Bref, le projet commence, et nous sommes heureux de vous le proposer, et de le faire vivre prochainement sur la commune.

Tout ne se fera pas en un jour, mais nous sommes déterminés à construire les choses étape par étape, en espérant fédérer des énergies constructives autour de ce projet artistique, numérique, commercial, et surtout... convivial !

Au plaisir de pouvoir échanger bientôt avec vous,

De vous croiser prochainement dans le tiers-lieu envisagé « Aux Berges du Gueslin ».

Avec nos meilleurs vœux à chacun.e et à vos proches pour 2021 !

Vincent Hinault et Laurence Thuadet,
Nouveaux propriétaires



Et pour info, et ... plus si affinités :
Vincent est président de

Fest'Yves Arts Association loi 1901	ABC du kitesurf Association loi 1901
---	--

SITE INTERNET  

SITE INTERNET  

LA MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine

Vous avez entre 16 et 25 ans ? venez à la Mission locale !

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Saint-Martin-sur-Oust, Catherine GUIHO est en permanence à la Mairie de La Gacilly, et est joignable à la Mission locale au 02.99.72.19.50.



Véhicule conduite accompagnée



Intervention du Coding Club d'Epitech auprès des jeunes accompagnés

Au service de l'ensemble des jeunes du territoire n'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.

Pour vous inscrire, c'est simple :

Appelez-nous au ☎ 02 99 72 19 50
ou inscrivez-vous sur notre site :
www.ml-redon.com



Quelques exemples de services

✓ Faire un stage en entreprise

Vous souhaitez découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer votre projet professionnel ou vous faire connaître d'une entreprise pour un futur recrutement... La Mission locale peut vous accompagner afin de réaliser des stages en entreprise. D'une durée maximale de 10 jours (renouvelable une fois) c'est un bon moyen pour intégrer le monde du travail.

✓ Besoin d'un soutien Financier

Vous avez un projet de formation, vous souhaitez passer le permis, partir travailler à l'étranger, créer une activité, réparer votre véhicule ... etc. Vous pouvez peut-être bénéficier d'un soutien financier. Venez en parler à un conseiller...

✓ Garantie Jeunes

Accompagnement collectif et individuel afin de multiplier les expériences professionnelles. Durant 12 mois et en contrepartie des démarches effectuées, une allocation vous sera versée. Depuis sa mise en place en janvier 2015, c'est plus de 700 jeunes qui ont bénéficié de la Garantie jeunes à la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine.

✓ Besoin d'un moyen de locomotion

Vous devez commencer un emploi, un stage, une formation et avez besoin d'un moyen de déplacement ? La Mission locale gère un parc de scooters ainsi que deux voitures qui peuvent être mis à disposition pour faciliter vos déplacements.

✓ Parrainage vers l'emploi

Besoin d'un coup de pouce pour booster vos candidatures, de conseils sur un secteur d'activité, de préparer un entretien d'embauche ou un concours... Faites-vous aider par un parrain ou une marraine vers l'emploi.

✓ Service civique

Vous pouvez choisir d'effectuer une mission de Service Civique au sein d'une structure du territoire. Ainsi, la Mission locale vous aide dans vos démarches de recherche et est de plus structure d'intermédiation c'est-à-dire qu'elle s'occupe de la mise en place de la mission en lien avec la structure qui souhaite vous accueillir...

Modes de garde JEUNES ENFANTS (0-4 ANS)

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA PETITE ENFANCE sur le site Internet de l'OBC et l'application mobile.

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le RAM est un service public de proximité accessible à l'ensemble des usagers du territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Pour les parents, le RAM :

- ✓ Informe sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire : collectif, familial, individuel
- ✓ Présente les modalités d'accueil au domicile des assistantes maternelles, les démarches administratives (CAF, Pajemploi...), la réglementation du contrat de travail...
- ✓ Accompagne et écoute les parents-employeurs tout au long de l'accueil de leur enfant
- ✓ Permet d'obtenir la liste des assistantes maternelles disponibles >> près de 250 assistantes maternelles exercent sur OBC pour un peu plus de 900 places d'accueil.

Pour les assistants maternelles, le RAM :

- ✓ Accompagne dans l'exercice de leur profession, écoute, soutien
- ✓ Informe sur la réglementation, leurs droits et leurs devoirs
- ✓ Echange lors de soirée, des temps collectifs

Pour les candidats à l'agrément, le RAM :

- ✓ Informe sur la procédure d'agrément, l'exercice du métier, les actions du Ram...

Les temps collectifs ont lieu régulièrement à Augan, Beignon, Carentoir, Guer, La Gacilly, Malestroit, Monteneuf, Pleucadeuc et Sérent, et occasionnellement sur les autres communes.

RAM PERMANENCE DE CARENTOIR

Alexandra Jannin - Pôle enfance
16 rue de Bel Air - 56910 CARENTOIR
☎ 02 99 08 07 06
✉ ram.carentoir@oust-broceliande.bzh
🕒 **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**
8h30-12h45 / 13h45 - 17h00
(permanence téléphonique ou sur RDV)

RAM PERMANENCE DE GUER

Nolwenn Marquer - Maison de l'enfance
5 rue des Cerisiers - 56380 GUER
☎ 02 97 22 58 58
✉ ram.guer@oust-broceliande.bzh
🕒 **Lundi :** 8h30-13h/14h-18h
Du mardi au vendredi : 8h30-13h/14h-17h
(permanence téléphonique ou sur RDV)

RAM PERMANENCE DE MALESTROIT

Laurence Bouédo - Maison de l'enfance
Faubourg St-Julien - 56140 MALESTROIT
☎ 02 97 73 78 32
✉ ram.malestroit@oust-broceliande.bzh
🕒 **Lundi :** 8h30-12h30 / 14h30 - 18h
Du mardi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
(permanence téléphonique, ou accueil sur RDV)



MULTI-ACCUEILS : UN SERVICE INTERCOMMUNAL DE PROXIMITÉ

CARENTOIR

Multi accueil « Karantezig » (12 places) :
16 rue de Bel Air - 56910 CARENTOIR
☎ 02 99 93 34 37
✉ cma.carentoir@oust-broceliande.bzh
🕒 Ouvert de 7h30 à 18h30

LA GACILLY

Multi accueil « L'Île aux enfants »
(ex Bébé-bus) / Projet de multi-accueil fixe
(ouverture prévue en 2022) :
Rue de l'Hôtel de Ville - 56200 LA GACILLY
☎ 06 32 06 66 83
✉ cma.lagacilly@oust-broceliande.bzh
🕒 Ouvert de 8h à 18h

L'île aux Enfants peut accueillir 10 enfants âgés de 4 mois à 4 ans. L'accueil peut se faire soit à l'heure, soit à la demi-journée ou à la journée entière suivant les places disponibles.

MALESTROIT

Multi accueil « L'Oust'ick » (18 places) :
Faubourg Saint-Julien - 56140 MALESTROIT
☎ 02 97 72 25 64
✉ cma.malestroit@oust-broceliande.bzh
🕒 Ouvert de 7h30 à 18h30

RUFFIAC >

Multi accueil « Brin de Malice » (10 places) :
7 rue de la Poste - 56140 RUFFIAC
☎ 02 97 93 78 65
✉ cma.ruffiac@oust-broceliande.bzh
🕒 Ouvert de 7h30 à 18h30

Il existe aussi des structures à Guer, Augan et Sérent
Retrouvez d'autres informations sur le site OBC ou l'application Mobile OBC.



SITE
INTERNET



GESTION DES déchets

La loi NOTRe de 2017 est à l'origine de la fusion des trois communautés de communes et impose, pour les services à compétence « collecte des déchets », une harmonisation des modes de collecte et de la facturation au 31/12/2021.

Des actions ont déjà été menées dans ce sens avec la mise en place des conteneurs jaunes et des points d'apport volontaire pour le verre et le papier, mais reste à harmoniser le nouveau schéma de collecte (porte à porte ou apport volontaire) et le mode de facturation.

Concernant les déchetteries, les coûts de traitement ont fortement augmenté notamment sur les flux gravats et encombrants

La baisse des prix du rachat des matériaux et les erreurs de tri (29% de refus) ont fait considérablement diminuer les recettes.

La conséquence de ces éléments aboutit à l'augmentation de la redevance ordures ménagères pour les particuliers et les professionnels ainsi que les tarifs professionnels en déchetteries pour les gravats et les encombrants, afin de permettre d'équilibrer le budget.



MÉMO TRI de l'Oust à Brocéliande COMMUNAUTÉ

DANS QUEL CONTENANT DÉPOSER MES DÉCHETS ?

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

LE VERRE
Les bouteilles et couvercles sont à remettre dans leur emballage d'origine.
Dans le conteneur à verre.

LE PAPIER
Les journaux enroulés, les cahiers, les magazines sont à trier avec les magazines.
Les journaux pliés, les livres, les cahiers sont à déposer dans le conteneur à papier.

LES EMBALLAGES PLASTIQUES MÉTALLIQUES CARTONNÉS
En vrac, vides, pas sales, pas marqués.

LES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN
Dans le composteur à vert et autres résidus.

CE QUI N'EST PAS VALORISABLE
Dans le conteneur des ordures ménagères dans un sac étanche et fermé.

RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR OBC MOBILE ET WWW.OUST-BROCELIANDE.BZH

CALENDRIER DES COLLECTES 2021 Secteurs de La Gacilly

POISSON	PLUVIER	MAÏ	JUN	JUL	AÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9

Rappel des jours de collectes (année 2021)

- POISSON: TRÉAL, L'CARBONNIER (Cotequie Nord et Ouest) LA GACILLY (St Pierre)
- PLUVIER: LA GACILLY (Ouest) / Gacilly / Parc d'activités
- MAÏ: CARBONNIER (Cotequie Nord) LA CHAPPELLE-GACILLY
- JUN: St Martin-sur-Oust LA GACILLY (Cotequie Ouest)
- JUL: LA CHAPPELLE-GACILLY (Cotequie Nord) CARBONNIER (Cotequie Sud-Ouest)
- AÛT: GÉNAC (Cotequie)

LE JOUR DE COLLECTE EST EN ROUGE SUR LE SCHEMA ? PRÉSENTEZ VOTRE SAC À L'ÉCOGOMME

Légende

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables

De l'Oust à Brocéliande

SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

En 2020, OBC a changé de prestataire pour le contrôle périodique de l'assainissement Non collectif (Veolia). Ce contrôle est réalisé tous les 6 ans.

Auparavant cette redevance était prélevée de façon étalée sur 6 ans sur les factures de la SAUR. Désormais la redevance est appelée en une seule fois tous les 6 ans.

Jusqu'à présent l'obligation de la mise aux normes était prônée de façon incitative et les pénalités prévues au règlement n'étaient pas appliquées. A compter de 2021, le conseil communautaire a décidé de faire appliquer les pénalités du règlement de service. Une commission pénalité va être constituée pour étudier les dossiers des propriétaires qui refusent la conformité lorsqu'elle est obligatoire.

Des Subventions possibles pour les travaux de mise en conformité

Le SPANC poursuit l'opération subventionnée de réhabilitation des assainissements non collectifs à risques. Elle permet aux usagers volontaires d'obtenir 30 % de subvention sur le montant des travaux de mise en conformité, avec un montant subventionnable maximum de 8 500 € TTC.

Les conditions d'éligibilité :

- ✓ être propriétaire de son logement au plus tard au 1^{er} janvier 2011
- ✓ le dispositif d'assainissement doit être classé à risque sanitaire lors du dernier contrôle.

L'étude nécessaire à la conception du nouvel assainissement sera réalisée par de l'Oust à Brocéliande Communauté. Le propriétaire devra ensuite demander deux devis auprès d'installateurs de son choix. Le SPANC réalisera la demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avant le début des travaux.

Le versement des subventions s'effectuera après la réalisation des travaux, sur présentation de la facture acquittée.

Vous souhaitez bénéficier de ces aides ou obtenir plus d'informations, contactez dès maintenant le SPANC :

☎ 02 99 08 06 04

✉ spanc@oust-broceliande.bzh



Mairie de Saint-Martin-sur-Oust

Téléphone 02.99.91.55.76
 st-martin-oust@wanadoo.fr - www.st-martin-sur-oust.fr
 Ouverte du mardi au samedi matin
 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Agence postale

Téléphone 02.99.91.56.66
 Ouverte du mardi au samedi matin de 9h à 12h
 Heure des levées 12h en semaine et 11h le samedi

Communauté de Communes

De l'Oust à Brocéliande Communauté

à Malestroit 02.97.75.01.02

Sécurité

Pompiers de La Gacilly 18 ou 112 (portable)
 Gendarmerie de La Gacilly 17 ou 02.99.08.10.03
 SAMU 56 15
 Centre anti-poisons - CHU Rennes 02.99.59.22.22

Presbytère de La Gacilly

Abbé PERRION 02.99.08.12.65

Service médical

Cabinet médical - 27 avenue de la Libération

Médecin 02.99.91.54.65

Infirmier(e)s

Vanessa MALICHECO 02.99.91.56.97

Ostéopathe

Caroline KERBRAT 02.23.10.71.51 - 07.88.27.20.25

Orthophoniste

Claire GAREAU 09.75.25.89.44

Cabinet d'infirmières - 3 place de la Motte

Caroline TUROWSKI
 & Delphine GUYOT 06.82.13.80.30 ou 02.23.10.52.37

Cabinet de Kinésithérapie - 12 rue de Brocéliande

Clément CRUNELLE et Léa LAPIERRE
 06.70.86.89.31 - 02.23.10.79.11

Pharmacie - 48 avenue de la Libération

Joëlle KROSEL 02.99.91.56.61

Hôpitaux

Clinique Océane - Vannes 08.26.39.99.26
 Hôpital Chubert - Vannes - Accueil 02.97.01.41.41
 Hôpital Chubert - Vannes - Urgences 02.97.01.41.30
 Hôpital Pontchaillou - Rennes 02.99.28.43.21
 Hôpital Redon - Accueil 02.99.71.71.71
 Hôpital Redon - Urgences 02.99.71.71.26
 Hôpital Ploërmel - Accueil 02.97.73.26.26
 Hôpital Ploërmel - Urgences 02.97.73.26.65
 Clinique des Augustines - Malestroit 02.97.73.18.00
 Hôpital local - Malestroit 02.97.75.20.46
 Hôpital local - Carentoir 02.99.93.70.00

Ambulances

Ambulances Gaciliennes 02.99.08.12.31
 Oxygène Ambulances - Carentoir 02.99.08.88.98
 Ambulances de Brocéliande - Carentoir 02.99.93.73.28
 Ambulances Ollivier - Peillac 02.99.91.36.76
 Ambulances Bourdet - Malestroit 02.97.75.03.56
 Ambulances Ollivier - Malestroit 02.97.75.25.98

Taxi et transport de colis

Myriam TASTARD 02.99.91.56.03
 8 rue des Korrigans ou 06.12.81.56.91

Service d'eau

SAUR - Ploërmel 02.56.56.20.00
 Dépannage 02.56.56.20.09

Assainissement non collectif

De l'Oust à Brocéliande Communauté 02.99.08.06.04

Électricité

Branchement 0810 813 327
 Dépannage 0810 333 356

Téléphone

Renseignements 10 14
 Dérapement 10 13 ou 39 00

Services PUBLICS

Assistante Sociale, Puéricultrice, Médecin PMI

Centre médico-social

6 rue de la Liberté - 56200 LA GACILLY
 02.97.69.53.08 (prendre rendez-vous)

CAF

70 rue de Ste Anne - BP 322 - 56018 VANNES Cedex
 Permanences à Redon
 (lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h 13h-16h30)
 ou à Ploërmel (lundi, mercredi et vendredi 9h-12h)
 0.810.25.56.10

CPAM

Les Carmes - 8 rue du Val - 56800 PLOERMEL
 Lundi au vendredi 8h-17h (prendre rendez-vous)
 36 46

PACT HD 56 (anciennement Pact Arim)

Mairie de La Gacilly - entrée rue des Chardonnerets
 2^{ème} lundi du mois de 14h à 15h30
 (propriétaires occupants) 02.97.40.22.80
 (propriétaires bailleurs) 02.97.40.45.11

IMPÔTS

Centre des Finances Publiques
 23 rue du 8 mai 1945 - 56800 PLOERMEL 02.97.74.01.44

MISSION LOCALE

Contacteur Madame GUIHO au 02.99.72.19.50

CARSAT BRETAGNE (retraite)

236 rue de Châteaugiron - 35030 RENNES cedex 9
 lundi au vendredi de 8h à 17h 02.99.26.74.74

CICAS DU MORBIHAN

5, rue Simone Signoret - Espace Le Transat
 Le Pléneno - 56100 LORIENT 0 820 200 075

MSA

Mme GERMAIN - Agence de Questembert 02.97.46.93.12

ESPACE AUTONOMIE EST MORBIHAN

OBC - PA Tirpen - La Paviotaie
 Mercredi 9h - 12h et 14h - 17h 02.30.06.05.60

Accès au Droit Nord Morbihan (ex CAD)

Sur rendez-vous - Fermé le vendredi
 Permanence à la Mairie de la Gacilly, rue de l'hôtel de ville
 02.97.27.39.63

Eco Station - DÉCHÈTERIE

CARENTOIR

Z.A de l'Épine - 56910 CARENTOIR 02.99.08.99.26
 Lundi, mardi et mercredi : de 13h30 à 18h
 Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h30 à 18h

RUFFIAC

La Landes des Arches - 56140 RUFFIAC 02.97.93.76.85
 Mardi et jeudi : 9h-12
 Samedi : 9h-12h et 13h30-18h

Dépôts payants à partir de 10 m³ (6 €/m³)

- Déchets verts - Ferrailles - Gravats - Tout venant

Déchets non acceptés : amiante, pneus et ordures ménagères

Par extension, l'accès à ces déchèteries est autorisé aux artisans, commerçants et entrepreneurs dont les déchets sont assimilables, en nature et quantité, à ceux des particuliers. Une tarification est mise en place en fonction de leur dépôt. Les professionnels utilisant la déchèterie peuvent s'inscrire sur la plateforme suivante : **plateforme pro**.

Tarifs LOCATION SALLES SOCIO-CULTURELLE

	HABITANTS DE SAINT-MARTIN			HABITANTS HORS COMMUNE		
	Journée	½ journée	Vin d'honneur	Journée	½ journée	Vin d'honneur
Grande salle	250,00 €	170,00 €		320,00 €	220,00 €	
Autres salles	75,00 €	45,00 €	75,00 €	110,00 €	70,00 €	110,00 €
Cuisine (repas)				60,00 €		
Caution ménage				250,00 €		
Caution dégradation				250,00 €		
Forfait 2 jours (grande salle, autres salles et cuisine)		650 €				

Tarifs DES SERVICES MUNICIPAUX (EXTRAIT)

Dégradation ou perte de cage-piège ragondin	105 €
Chien en divagation	Remboursement demandé au propriétaire suivant tarifs facturés par Chenil-Service - convention du 11/08
Cantine scolaire	
- Le repas	3,25 €
- Tarif majoré (si réservation ou annulations tardives)	4,25 €
Repas livrés à domicile	6,40 €

	TENNIS		
	Enfant (- 13 ans)	Adulte St Martin	Adulte hors commune
L'heure	1,50 €	2,50 €	3,50 €
Carte de 10 heures	10 €	18 €	23 €

	CIMETIERE
Columbarium (la plaque)	1 016 €
Concessions cimetière & columbarium	
- 15 ans	110 €
- 30 ans	220 €

	CORDE DE BOIS		
	ABATTU		A ABATTRE
	Sapin, Peupliers	Tout venant	Chêne, bois dur
	80 €	140 €	185 €
			23 €
	Forfait livraison 40 €		

	PANNEAU EXPOSITION
Le panneau	5 € la semaine
Dégradation-perte	40 €

VOIRIE	
Pénalité dégradation voirie-débroussaillage, forfait	70 €
Buses centrifugées non armées (par 2,4 m) série 135B	Ø 300, le mètre linéaire Ø 400, le mètre linéaire 22 € 26 €
Buses centrifugées armées (par 2,4 m) série 135A	Ø 300, le mètre linéaire Ø 400, le mètre linéaire 26 € 32 €
Tuyaux PVC annelé spécial EP type « aquatube », par longueur de 6m	Ø 300, le mètre linéaire Ø 400, le mètre linéaire 22 € 26 €
Grille pour regard avec cadre - série lourde C 250	50x50 concave 50x50 plate 60x60 concave 60x60 plate 168 € 165 € 189 € 184 €
Pose de tuyaux ou buses, y compris préparation et remblaiement en matériaux de carrière (remblaiement des 6 premiers mètres gratuit)	Ø 300, le mètre linéaire Ø 400, le mètre linéaire 35 € 39 €
Création de regard en béton	50x50 l'unité 60x60 l'unité 262 € 283 €
Réalisation de tête d'aqueducs	215 €
Réalisation d'un branchement dans un regard existant	202 €
Préparation de pose de tuyaux (le mètre linéaire)	9 €
Création de fossés ou tranchées (le mètre linéaire)	13 €
Fourniture de terre végétale	Le mètre cube Par 5 mètres cubes, le mètre cube 30 € 22 €

NAISSANCES

JANVIER

✓ Shaïlie GARNIER

FÉVRIER

✓ Alwenna SAUVOUREL

AVRIL

✓ Ariane ROUE MAILLET

✓ Adrien SOURDRIL MAHEO

MAI

✓ Mathias COMPAIN

OCTOBRE

✓ Gaïa-Yuna ROELANDT BUOT

NOVEMBRE

✓ Edward TOGIANKI

✓ Germain MADOUASSE

DÉCEMBRE

✓ Cameron LOPES



DÉCÈS

JANVIER

✓ Joëlle GUILLEMOT (Née LURON)

FÉVRIER

✓ Denise MABON (Née LE JOLLIVET)

✓ Roger CHENAIS

MARS

✓ Joseph TOUZE

✓ Evelyne TALON

✓ Gérard LE PRIOL

✓ Patrice BENOIT

AVRIL

✓ Jean ROYER

MAI

✓ Pierre BARON

JUIN

✓ Rachel ARAK

✓ Michel STEVANT

✓ Anne CLODIC (Née BESNARD)

AOÛT

✓ Marcel DUBOIS

NOVEMBRE

✓ Jacqueline NIDEROST

(Née DELAQUAIZE)



MARIAGES

JANVIER

✓ Noela YVON PINARD
et Gildas DEBRAY

FÉVRIER

✓ Daniëlle BOUETEL et Yves TIREL

AOÛT

✓ Albane THUILLIER
et Pierre-Yves BOUREL
de La RONCIERE

✓ Anne-Claire DUBOIS
et Marc PALUCCI

Agenda 2021

13 MARS

Fédération Nationale

OUVERTURE DE LA PÊCHE

(1^{ère} catégorie)

20 MARS

Association de Pêche
(AAPPMA)

LÂCHER DE TRUITES

2 AVRIL

Ecole St Joseph

SOIRÉE PORTES-OUVERTES

AVRIL - DATE À FIXER

ESM - Section Basket

REPAS À EMPORTER

11 AVRIL

ESM - Section danses

Bretannes

FEST DIEZ

Espace socio-culturel

24 AVRIL

Fédération Nationale

OUVERTURE DE LA PÊCHE

(2^{ème} catégorie)

25 AVRIL

APEL Ecole St Joseph

VIDE GRENIER DE L'ÉCOLE

8 MAI

Mairie

**COMMÉMORATION ARMIS-
TICE DU 08 MAI**

13 MAI

Les amis de St Mathurin

PARDON ET REPAS

Chapelle St Mathurin

27 JUIN

Ecole St Joseph

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

04 JUILLET

Les Amis de St Léonard

PARDON ET REPAS

Chapelle St Léonard

1^{er} AOÛT

Association des Arts

et Vieux Métiers

FÊTE DES ARTS ET VIEUX

MÉTIER

Château de la Luardaye

SEPTEMBRE - 3^{ème} dimanche

Fédération Nationale

OUVERTURE DE LA CHASSE

NOVEMBRE - Date à fixer

ESM - Section Basket

REPAS SUR PLACE

OU À EMPORTER

11 NOVEMBRE

Mairie

**COMMÉMORATION ARMIS-
TICE DU 11 NOVEMBRE**

12 DÉCEMBRE

APEL Ecole St Joseph

ARBRE DE NOÛL

Cet agenda est proposé à titre d'information. Il est établi sous réserves de modifications selon l'évolution et les contraintes de la situation sanitaire. Une mise à jour vous sera proposée dans chaque lettre d'informations au cours de l'année.

TROPHÉE RÉGIONAL des jeunes vététistes

Nous espérons au mois de juin (ou octobre, selon l'évolution des contraintes sanitaires), accueillir dans notre commune, le TROPHEE REGIONAL DES JEUNES VETETISTES, organisé par le Club VELO TAUPONT, en association avec l'école Saint-Joseph de Saint-Martin.



Les TRJV est organisé sur une journée, pour les catégories de Poussins à Cadets, en 2 épreuves :

1. Le CROSS COUNTRY : il s'agit d'un parcours aménagé sous forme de boucles, avec des distances et des temps de courses définis en fonction des catégories.

2. La DESCENTE CHRONOMÉTRÉE : il s'agit là d'un tracé en légère pente, sans aucun piège, privilégiant des capacités de pilotage, au dépend de la vitesse pure.

Si les conditions le permettent, nous espérons que les non-titulaires d'une licence jeune, pourront prendre une carte à la journée (valeur moins de 10 €), en présentant un certificat médical de moins d'1 an et une autorisation parentale signée par un des parents. Cette carte permettrait à tout enfant de 7 à 16 ans ayant un VTT, de participer à cet évènement et ainsi découvrir ce sport.

De plus, nous avons 2 jeunes sportifs de la commune, licenciés au Club Vélo de Taupont, qui se sont une fois de plus unis en valeur, en finissant 1^{er} et 2^{ème} de leur catégorie, en octobre 2019 : Méwen et Maël BOCQUENE.

Nous vous informerons via la lettre trimestrielle, de la date définitive suivant le calendrier officiel et l'évolution des conditions sanitaires pour la mise en œuvre d'un tel évènement.

UN DÉPAYSEMENT *au pays du sourire*

En 2017, j'ai été approché par une entreprise qui recrutait une personne acceptant de faire une mission de 3 mois en Thaïlande. Tout s'est passé très vite. Contacté le jeudi, entretien le vendredi, 8 jours plus tard je prenais l'avion direction Bangkok sans me douter que 4 ans plus tard je serais toujours au pays du sourire.

Mes premiers mois en Thaïlande ont été un choc. Rien à voir avec mes précédentes expériences en Europe ou aux Etats-Unis. Tout d'abord, il y a Bangkok. Cette mégapole qui ne dort jamais. Appartements, centres commerciaux de luxes et baraques délabrés se côtoient, les moins marchent pieds nus pour bénir les personnes allant au travail alors que les noctambules rentrent engourdis de leurs folles soirées Bangkokoises. L'odeur de la viande grillée provenant de différents marchands de Street Food activent vos papilles, un brouhaha créé de moteur de scooter taxi, tuk tuk résonnent dans toute la ville. Une chose est sûre, je ne suis plus en Europe et encore moins dans le calme paisible Martinais. Heureusement pour se ressourcer, il est très facile de prendre un minivan ou un avion et de se retrouver sur une île paradisiaque à déguster de délicieux cocktails et plonger pour voir des coraux et petits poissons colorés. Pour les amoureux de la campagne, de magnifiques plaines de verdure, de rivières et de petites vallées coiffées de temples sauront vous dépayser l'espace d'un week-end.



Ensuite il y a la culture. Au pays du sourire, tout le monde veut vous voir heureux. On vous dira toujours oui. A vous cependant, de comprendre si le oui signifie vraiment « oui » ou alors « non » ou « je ne sais pas ». Cela conduit parfois à des situations d'incompréhensions. Je ne compte plus le nombre de fois où des serveurs ont répondu oui à mes demandes pour ensuite disparaître et ne plus jamais revenir à ma table.

Le respect est très important, plus vous êtes âgé et plus vous êtes respecté. Les plus âgés « Pi » (grand.e frère/sœur), sont écoutés et veillent à prendre soin des plus jeunes « Nong » (petit.e frère/sœur). Pour gérer une équipe, il vaut mieux être le plus âgé de l'équipe, à moins que vous ne soyez un « Farang » (nom donné aux étrangers non asiatique) mais il ne faut pas pour autant négliger les règles de respects pour mener à bien votre projet. Le calme est de mise, perdre son sang-froid c'est perdre la face, pousser pour que les choses aillent plus vite conduira naturellement un Thai à vous dire : « Jai Yen Yen » (minute papillon).



Dernière surprise : la nourriture. Le Français que je suis, a toujours été effrayé de se retrouver dans un pays où la nourriture n'aurait aucun goût. Mais à ma grande joie, les mets thaïs savent satisfaire sans aucun doute les plus gourmets. Bien que la nourriture puisse s'avérer parfois « Phet » épicée



*Thank you to my friend Ramm for the pictures
Merci à mon ami Ramm pour les photos*



JULIEN MADOUASSE

pour un palais étranger, tous les plats sont néanmoins « Aroi Mak Mak » (délicieux). Trop souvent, les nouveaux « Farangs » ont peur de tomber malade en mangeant dans des bouis-bouis. Quel dommage de louper ce délicieux « Sum Tham » (Salade de papaye), accompagné d'un riz collant et son poulet grillé. Manger en Thaïlande c'est un partage. En général, l'ensemble des plats commandés est partagé avec l'ensemble des convives d'une table. Très souvent, à l'heure des repas, les thaïlandais disent « Kin Khao » (allons manger) aux personnes autour d'eux. Manger, c'est la santé, prendre soins des gens c'est s'assurer qu'ils mangent bien.

Après ces 4 années, je me sens totalement intégré dans ce pays accueillant, souriant et chaleureux. Prendre le risque de saisir une opportunité qui vous envoie dans l'inconnu peut changer toute une vie. Je ne peux cependant pas oublier la Bretagne, dont je parle très souvent. Malheureusement, je ne trouve pas de bonnes galettes ni de bons biscuits bretons ici. J'espère que la situation s'améliorera bien vite pour pouvoir de nouveau en profiter prochainement avec vous tous.



CLÉMENT CRUNELLE ET LÉA LAPIÈRE
Klinésithérapeutes



Guélin - CAMPING



11 NOVEMBRE
Commémoration



Tempête Alex
ÉQUIPE SERVICES TECHNIQUES
ET ENTREPRISE CRÉTÉ



CANAL DE NANTES À BREST
Guélin



CHAPELLE Saint-Léonard



DÉCOR ANIM
Bouquet de Noël



BLASON
Saint-Martin-sur-Oust



Ecole Saint-Joseph
MATINÉE TRAVAUX



DOMICILE PARTAGÉ
Galette des rois



CAROLINE KERBRAT
Ostéopathe



CHAPELLE Saint-Mathurin



ENFANTS ÉCOLE ST JOSEPH
Découverte des légumes

SAINT-MARTIN
sur Oust
2020 EN PHOTOS